

Le SICKERTOIS



Dr Kirschekelepfen



n°27
Décembre 2022

BULLETIN MUNICIPAL
COMMUNE DE SICKERT 68290
www.sickert.fr - mairie@sickert.fr

| | |
|-------|--|
| 3 | MOT DU MAIRE |
| 4-5 | MOT DU CURÉ |
| 6 | DÉCEMBRE |
| 7 | JANVIER |
| | FÉVRIER |
| 8 | MARS |
| 8-9 | AVRIL |
| 10 | MAI |
| 11-12 | JUIN |
| 12-13 | JUILLET |
| 14 | AOÛT |
| | SEPTEMBRE |
| 15 | OCTOBRE |
| 16 | NOVEMBRE |
| 17 | CARITAS |
| 18 | RÉALISATIONS ET PROJETS |
| 19 | L'EAU UNE RESSOURCE RARE |
| 20-21 | QUALITÉ DE L'EAU |
| 22 | RECENSEMENT POPULATION |
| 23 | LA PAGE DU DÉPUTÉ |
| 24-25 | RPI |
| 26-27 | LA VIE DES ASSOCIATIONS |
| 28-29 | SOIRÉE LITTÉRAIRE – BIBLIOTHÈQUE ORANGE |
| 30-31 | JOURNÉE PATRIMOINE |
| 32-34 | ONF |
| 34-35 | LA CHASSE - SORTIE EN ALLEMAGNE POUR LA CHASSE |
| 36-45 | BOOK CCVDS |
| 46-47 | ETAT CIVIL |
| 48-50 | INFOS RAMASSAGE ORDURES-TRI |
| 51 | INFOS DIVERSES |

Ont participé à l'élaboration de ce bulletin : APRAHAMIAN Hélène • BOEGLIN Gilles • BOGENMANN Régine • ERNST Jean-Jacques • FARNY Michel • HEYDET • Bernard HIRTH Bertrand • MOREAU Catherine • NORTH Elsa • UHLEN Jacqueline • VERNEREY M.Christine
Responsable de la publication : Bertrand HIRTH, maire • mairie@sickert.fr



Mesdames, messieurs, chers citoyens,

SICKERT est, et doit rester, un village profondément humain, porteur d'avenir, d'exigence, de générosité et de solidarité.

Je vous invite à nous inscrire dans cette humanité et à ne pas succomber aux sirènes du populisme, de l'égoïsme et du chacun pour soi. Cette société où chacun a sa place, et doit avoir sa place, elle commence aussi ici à SICKERT. Grâce à vous toutes et tous, grâce à vos efforts collectifs, nous arrivons à faire beaucoup pour notre village.

Vous êtes les acteurs de notre village Aussi je voudrais tout d'abord souhaiter la bienvenue aux nouveaux Sickertois et Sickertoises qui habitent notre village depuis quelques mois, les remercier d'avoir fait le choix de s'y installer. Je les invite, s'ils le souhaitent, à se rapprocher de nos associations l'ASL ou la chorale.

Je voudrais aussi remercier tous les bénévoles qui ont participé à la fête de la cerise ainsi qu'au marché de Noël. Merci à la chorale, à M. le Curé Frédéric FLOTA et au diacre M. Jean-Claude DUCOTTET qui assurent les offices à la chapelle de notre village. Merci au garde forestier, aux personnes qui surveillent et entretiennent le chalet et la chapelle et la Kutzakapalala, merci à la gendarmerie et aux brigades vertes qui sont présents toute l'année, les pompiers, les personnes qui s'occupent des chemins forestiers et la secrétaire de mairie.

Je tiens également à remercier les élus de l'équipe municipale pour leur dévouement tout au long de l'année.

Je voudrais pour terminer vous adresser, en mon nom et au nom de toute l'équipe municipale, tous nos vœux de bonheur et de réussite pour vous-même, pour ceux qui vous sont chers, des vœux de santé conservée ou retrouvée, des vœux d'amitié et d'amour.

Bertrand HIRTH
Maire



Petite rétrospective paroissiale pour l'année 2021



L'achat du nouvel orgue

Avant tout chose, je tiens à remercier la municipalité de Sickert, qui me donne chaque année l'opportunité de faire un petit article relatant quelques événements phares des douze derniers mois. S'il y a des fêtes qui sont plus d'ordre familiale, d'autres ont une répercussion villageoise plus importante.

Ainsi, le petit marché de Noël organisé sous l'égide de l'ASL, est une réussite au regard de la taille du village. Les bénévoles qui l'organisent chaque année s'y prennent longtemps à l'avance afin de créer eux-mêmes les cartes de vœux, les petites figurines crochetées ou d'autres objets artisanaux. La réalisation des couronnes d'Avent, des brédalas et autres pâtisseries demande de bloquer dans les jours qui précèdent, bon nombre de demi-journées et de soirées pour proposer des articles de qualité appréciés de tous.

Je voudrais donc remercier très sincèrement ces personnes pour tout ce temps consacré en amont de la manifestation et le jour même. Merci à vous également, chers lecteurs et lectrices pour votre bienveillance et votre soutien, par votre visite et la commande de vos couronnes d'Avent. La recette du marché de Noël 2021 a permis de financer une grande partie du nouvel orgue qui fait aujourd'hui la joie de nos musiciens et de nos choristes.

Il me tient à cœur de rappeler que cet orgue est également à la disposition de toute personne qui souhaiterait apprendre à jouer ou se perfectionner. Il suffit pour cela de se signaler par écrit dans une lettre de motivation et ensuite de prendre contact avec l'organiste Alain RINGENBACH qui veillera à ce que les gestes élémentaires soient acquis pour une bonne utilisation de l'instrument, dans le respect du lieu qui reste avant tout, une chapelle dédiée au culte catholique.

L'orgue, acheté d'occasion chez Musique GALLAND, a coûté 4500 €. Voici les principaux donateurs et bienfaiteurs que je remercie du fond du cœur, car faire une dépense importante constitue toujours un défi à relever. Plus les contributeurs sont nombreux, plus le projet a de chance d'aboutir. transepts et la nef étaient pleins. Il paraît même que ce fut l'occasion pour certains Sickertois de découvrir leur chapelle.

| Associations/organismes | Dépenses | Recettes |
|---|---------------|---------------|
| Marché de Noël de l'ASL (20.12.2021) | | 2000 € |
| Mense curiale (20.12.2021) | | 200 € |
| Don d'un particulier (20.12.2021) | | 100 € |
| Conseil de fabrique (29.12.2021) | | 500 € |
| Commune de Sickert (13.01.2022) | | 1000 € |
| Musique GALLAND (22.12.2021) | 2000 € | |
| Musique GALLAND (19.01.2022) | 2500 € | |
| Subvention de la CEA (11.05.2022) | | 1800 € |
| Totaux | 4500 € | 5600 € |
| Reliquat porté sur le projet 2022/2023 | | 900 € |

Deux évêques à Sickert la même année !

Mgr RAVEL pour la bénédiction du nouvel orgue

Cela surprendra peut-être le lecteur, mais la liturgie de l'Eglise, prévoit qu'un orgue d'église soit béni. En effet, soit qu'il accompagne le chant, soit qu'il joue seul, l'instrument ajoute de l'éclat aux offices. Il contribue à la louange divine, il favorise la prière des fidèles et élève leur esprit vers Dieu.



Pour vivre cet événement, nous avons profité de la visite « gratuite » de Mgr RAVEL dans notre communauté de paroisses. Par moment, lorsque son emploi du temps le lui permet et que notre Archevêque n'est pas pris par une cérémonie officielle à la cathédrale, en déplacement à Lourdes, Rome, Paris, etc. ou sollicité pour accompagner un pèlerinage ou prêcher une retraite, il se propose de venir dans une paroisse. Nous avons donc profité de cette opportunité le 19 février dernier. Après avoir rencontré les cinq futures baptisées de Pâques, Mgr RAVEL a été accueilli officiellement par M. Bertrand HIRTH, maire de Sickert, entouré de nombreux élus. Ce fut une des rares fois où les transepts et la nef étaient pleins. Il paraît même que ce fut l'occasion pour certains Sickertois de découvrir leur chapelle.

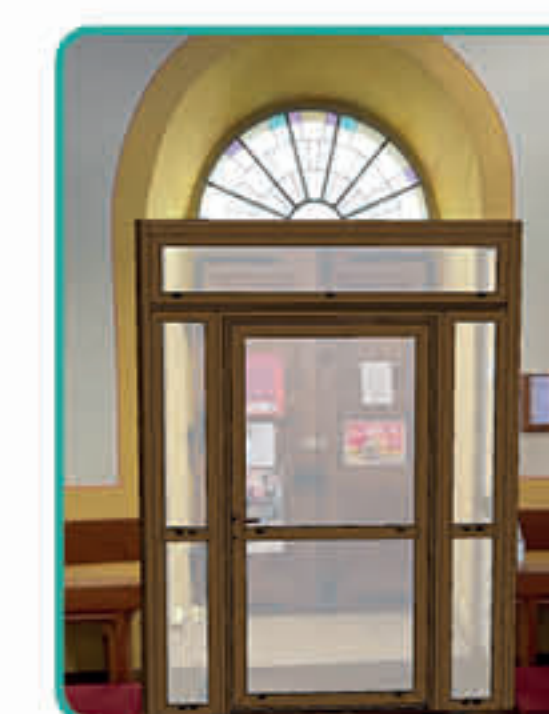
Un grand merci à M. le Maire ainsi qu'à la Municipalité pour son aide, à l'ASL, aux choristes de Masevaux et Sickert ainsi qu'à Léon BOEGLER et Alain RINGENBACH pour l'accompagnement des chants à l'orgue et à Edmond BINDLER pour la direction. Je remercie également Mme Christine GAUGLER qui, au double titre de sacristine et de Présidente de la chorale, a porté le projet et s'est entourée de diverses compétences dont les fleuristes qui ont magnifiquement décoré la chapelle et l'orgue.

Mgr REITHINGER pour des noces d'or

Le 11 novembre, Mgr Gilles REITHINGER a présidé une messe d'action de grâce pour les 50 ans de mariage des époux Agnès et Bernard ZIMMERMANN, tous deux enseignants à la retraite. Le jeune évêque auxiliaire est en parenté avec les jubilaires de par sa maman. La chorale s'est réjouie de pouvoir animer cet office et notre diacre, M. DUCOTTET, s'est chargé d'assister le célébrant principal puisque j'étais moi-même pris par la fête patronale de Masevaux.

Le futur projet : le sas de la chapelle

Avec l'arrivée de l'hiver, mais aussi compte tenu du coût de l'énergie, le bénéfice du marché de Noël 2022 (et peut-être 2023) sera affecté à la réalisation d'un sas vitré pour faire des économies de chauffage. La grande église de Masevaux étant difficile à chauffer, il n'est pas à exclure que des offices dominicaux se tiennent à l'avenir dans des édifices plus petits et donc moins énergivores. Une première estimation du futur sas se chiffre autour de 11 000 €. Voici une ébauche du projet qui doit encore être validé par l'ensemble des membres du conseil de fabrique. Des idées de financement ont déjà été évoquées et restent à finaliser.



Que ce temps d'Avent soit un moment de préparation spirituelle pour les fêtes de Noël. Que ces moments passés en famille soient sereins, pacifiants et qu'ils vous procurent la paix du cœur que le Christ vient apporter à notre monde.

Abbé Frédéric FLOTA, curé



• AG CHORALE LE 16 DÉCEMBRE 2021 •

La chorale de Sickert s'est réunie en assemblée générale le 16 décembre 2021 pour se constituer en association car jusqu'à ce jour la chorale faisait partie de l'Union Sainte Cécile.

Des statuts ont été déposés pour enregistrement au tribunal. Un comité a été créé; il se compose de :

- Mme Christine GAUGLER, présidente;
- M. Alain RINGENBACH, directeur;
- Mme Denise BRISWALTER, trésorière;
- Mme Régine BOGENMANN, secrétaire.



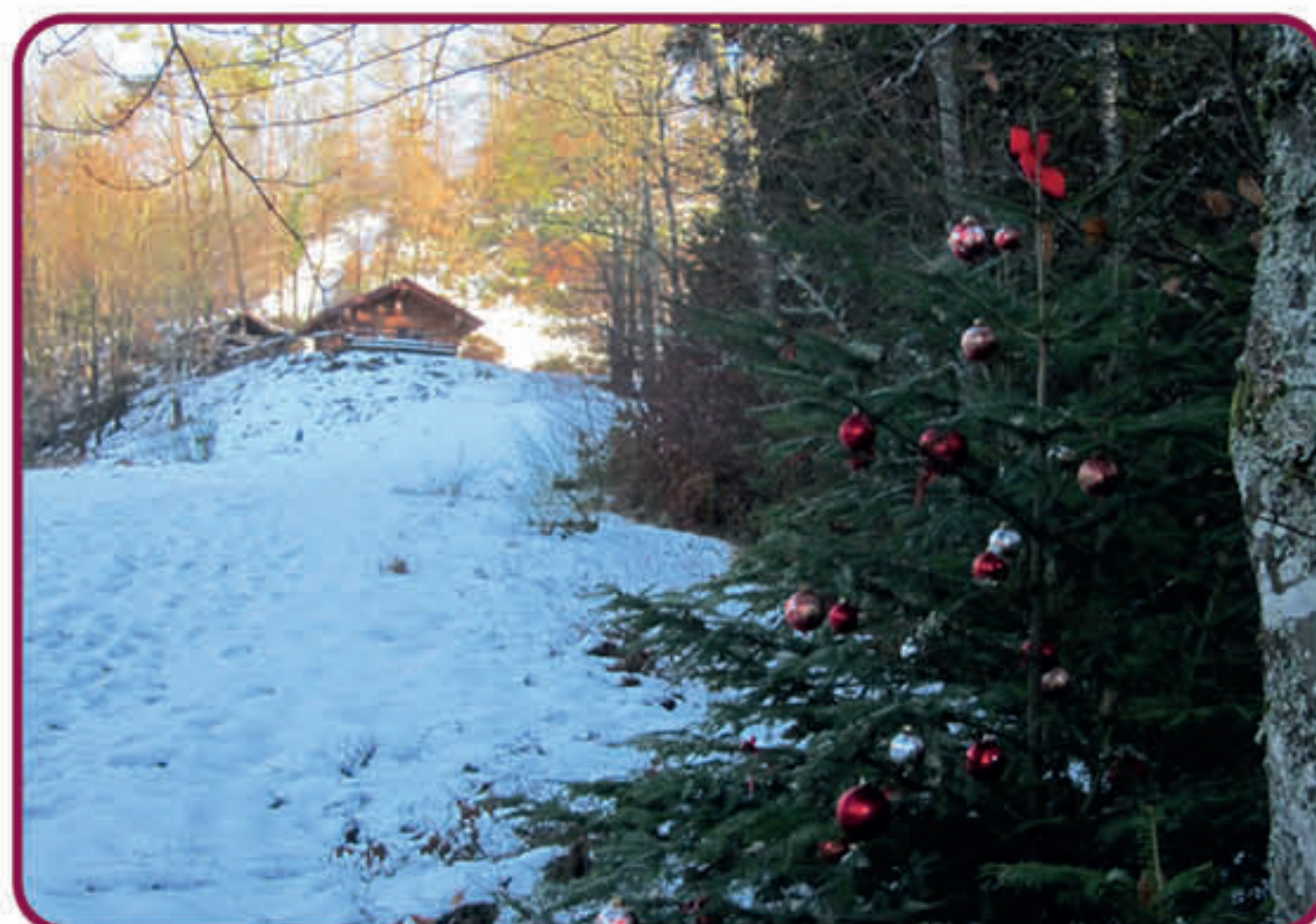
• CONSEIL DU 21 DÉCEMBRE 2021 •

Le conseil s'est réuni pour une dernière séance en 2021. Les points principaux étaient :



- La signature d'une convention de déneigement.
- Signature d'une convention mur mitoyen sur la place de la mairie avec le propriétaire voisin.
- Approbation du règlement cimetière (disponible sur demande à la mairie).
- Etat prévisionnel des coupes et des travaux patrimoniaux ;
- Décision d'enfouissement des bacs SMICTOM pour le verre et les déchets organiques.
- A la fin de la séance un cadeau a été remis au maire de la part des conseillers et de la secrétaire.

Merci à la ou les personnes qui ont décoré le sapin près du chalet. Bonne initiative !



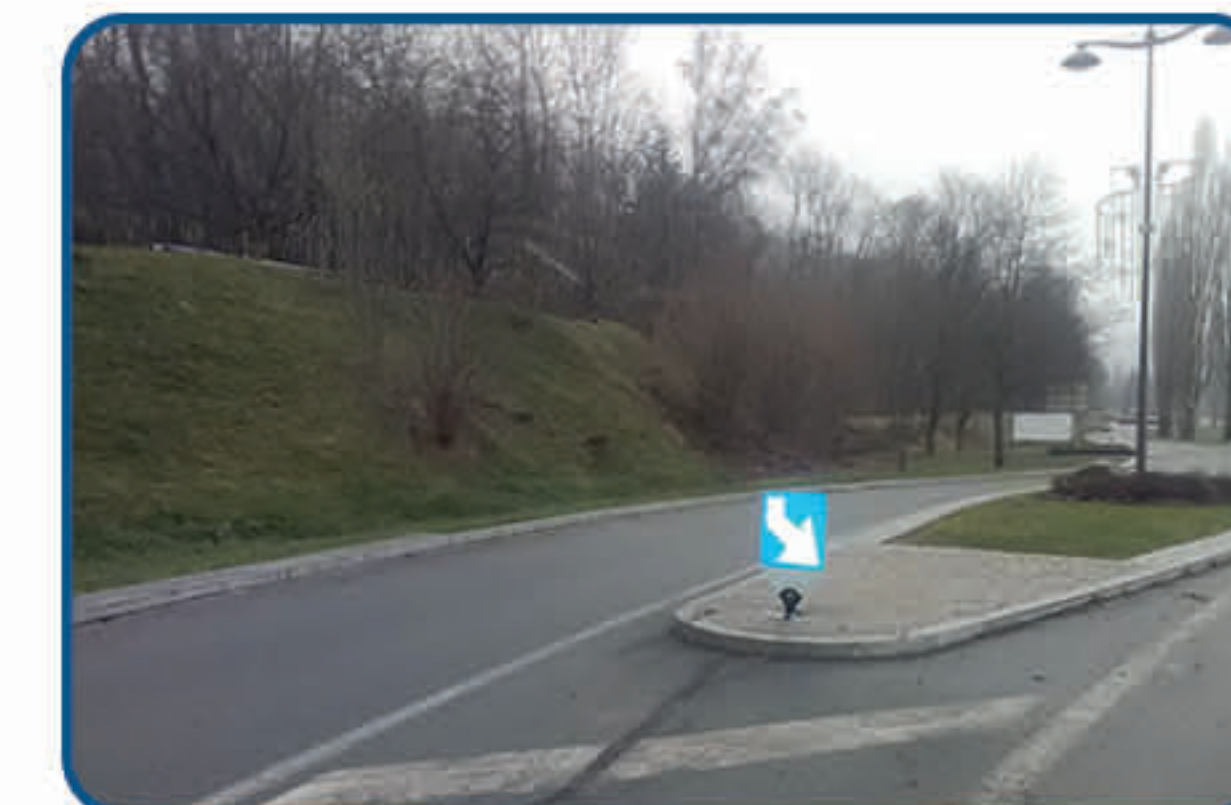
En raison des restrictions sanitaires, la fête des anciens n'a pas pu se dérouler.



Un caniveau à l'angle de la rue Louis Zimmermann et le chemin de la Colline a été mis en place.

Rappel

La rue Louis Zimmermann s'arrête au croisement avec le chemin de la Colline et l'accès jusqu'à la petite chapelle est strictement réservé aux véhicules de secours et véhicules agricoles.



Les panneaux de signalisation routière indiquant le terre-plein sur la RD 466 ont été remis en place, une fois de plus.

La vitesse excessive entraîne malheureusement trop souvent une destruction de ces derniers.

• FÉVRIER •

INAUGURATION DE L'ORGUE

Un moment fort et exceptionnel pour la petite communauté villageoise : l'inauguration de l'orgue.

Monseigneur Luc RAVEL, archevêque, s'est déplacé pour l'inauguration de l'instrument acheté par la chorale grâce à l'aide de diverses subventions, (commune, Collectivité Européenne d'Alsace, conseil de fabrique et mense curiale).

De nombreuses personnalités, le sénateur M. Christian KLINGER, le député M. Raphael SCHELLENBERGER, le président de la communauté de communes M. Christophe BELTZUNG, le Conseiller d'Alsace M. Maxime BELTZUNG, les maires présents M. Bernard HIRTH, maire de Sentheim, et Président des maires ruraux, M. Hubert FLUHR, maire de Sewen, sont venues partager ce temps fort et ont pris la parole pour manifester leur soutien aux petites initiatives et aux collectivités et associations locales.



• CONSEIL •

Le conseil municipal s'est réuni le 02 mars 2022. Les principales décisions étaient les suivantes :

- Vote du compte administratif et compte de gestion du budget eau.
- Le prix de l'eau passe de 1.80 € à 1.90 € le m3
- L'affectation des résultats et le budget sont votés.
- L'achat des parcelles de forêts de GE des Cîmes a été acté.
- La modification des statuts de la comcom est votée
- Le plan risques inondation 2022/2027 est proposé
- La sortie du Syndicat Intercommunal scolaire Sewen Dolleren Rimbach Oberbruck Kirchberg Wegscheid Sickert est votée (SIS SDRDKWS).

• MUR MITOYEN •

La haie sur la place de la mairie était très abîmée et il a été décidé de la remplacer par un mur mitoyen pour lequel une convention est signée avec le propriétaire voisin.

La haie a été coupée par la société en charge des espaces verts de la commune et les souches ont été retirées par une équipe de conseillers bénévoles, sous la direction de Gilles Boeglin. Un grand merci à eux.



• CONSEIL •

Cette séance était essentiellement une séance budgétaire : vote du compte administratif et du compte de gestion du budget communal, vote de l'affectation des résultats, des subventions, vote des taux des 4 taxes (même taux qu'en 2021) et bien sûr vote du budget.

La convention RDGP (Règlement sur la Protection des Données) a été signée pour la période 2022/2024.

Après une nouvelle discussion le SIS SDROKWS ne sera pas dissout ; seules certaines communes quitteront ce syndicat. Sickert restera.

M. Gilles MILLET est désigné délégué du cimetière de Masevaux-Niederbruck.

• RÉSULTATS DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES •

10 04 22 – 1er tour

Inscrits : 301
Votants : 239
Exprimés : 235

| Candidats | Suffrages obtenus |
|-----------------------|-------------------|
| ARTHAUD Nathalie | 2 |
| ROUSSEL Fabien | 1 |
| MACRON Emmanuel | 48 |
| LASSALLE Jean | 17 |
| LE PEN Marine | 73 |
| ZEMMOUR Eric | 32 |
| MELENCHON Jean-Luc | 23 |
| HIDALGO Anne | 6 |
| JADOT Yannick | 8 |
| PECRESSE Valérie | 16 |
| POUTOU Philippe | 2 |
| DUPONT-AIGNAN Nicolas | 7 |

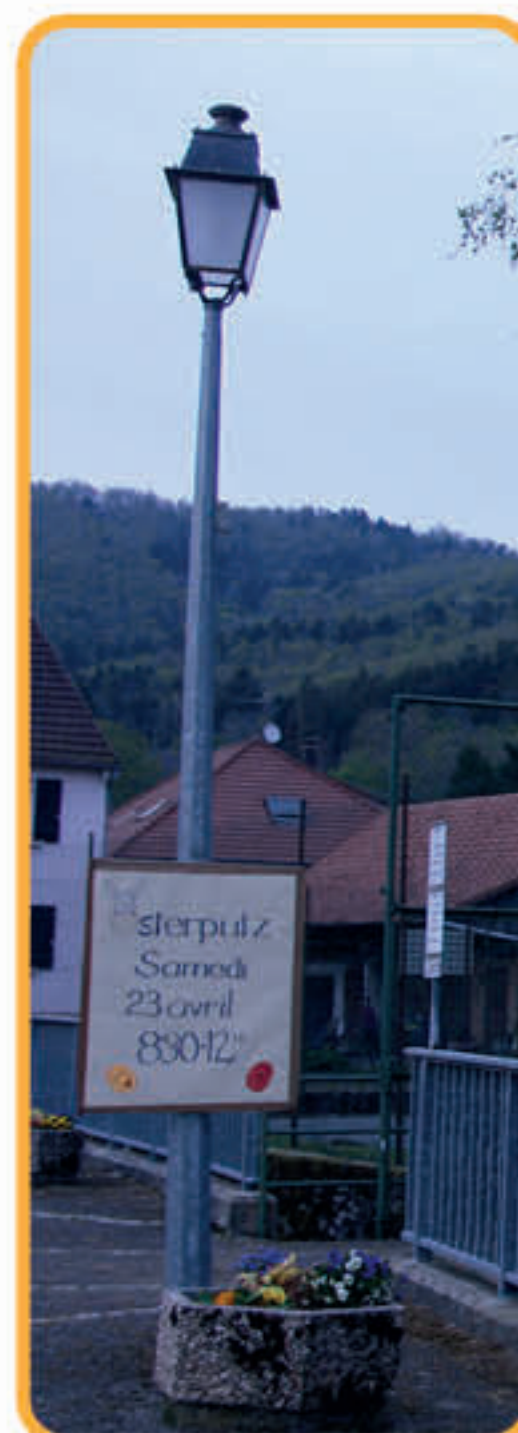


24 04 22 – 2ème tour

Inscrits : 301
Votants : 242
Exprimés : 229

| Candidats | Suffrages obtenus |
|----------------|-------------------|
| MACRON Emanuel | 83 |
| LE PEN Marine | 140 |

• MATINÉE CITOYENNE DU 23 AVRIL 2022 •



Un appel a été lancé aux administrés pour une matinée citoyenne. 22 personnes ont répondu présentes et ont travaillé dans la bonne humeur malgré une météo mitigée.

De très nombreux travaux ont été réalisés : chalet remis aux normes (balustrades, etc), nettoyage des gouttières, nettoyage des murs sous le préau, nettoyage des tables de la salle, désherbage et nettoyage de la place.

Le verre de l'amitié a clôturé cette matinée de travail.

Un grand merci à tous pour leur implication et leur sens du devoir civique.



• CÉRÉMONIE DU 8 MAI •

Cette année nous avons eu la joie de pouvoir fêter l'armistice, victoire de 1945, avec toute la population villageoise.

C'est en effet important de pouvoir se remémorer et de rendre hommage aux victimes et aux combattants de cette grande guerre. Le message du ministre a été lu par le maire, qui a ensuite déposé une gerbe et salué tous les porte-drapeaux.

Merci à tous et toutes qui prennent le temps de participer à ces moments de recueillement, ainsi qu'à l'alsacien et l'alsacienne.



• ACTES DE VANDALISME •

La boîte aux lettres de la mairie a été défoncée. Le tronc de l'église a été forcé.

Le butin était très faible, voire insignifiant, mais les actes de vandalisme interrogent et inquiètent; d'où une vigilance accrue de la commune grâce à l'installation de caméras de vidéosurveillance.

• FLEURISSEMENT DU VILLAGE •

Merci à notre adjointe Jacqueline pour l'achat, la mise en place et surtout l'arrosage des fleurs qui agrémentent notre commune.



• CONSEIL •

Le conseil municipal s'est réuni le 16 juin. Les décisions suivantes ont été prises :

- L'achat d'une parcelle de forêt a été voté.
- Le SIS ne regroupera plus que les communes de Kirchberg-Wegscheid et Sickert.
- Une création de poste a été prévue en vue du départ à la retraite de la secrétaire.
- La publicité des actes se fera par affichage et par insertion sur le site.
- EPF (Etablissement Public Foncier) a été sollicité pour l'achat du bien de M. Roger LIMACHER à proximité du terrain de jeux de la commune.
- Le changement de nomenclature comptable en M 57 est voté.
- Un recours contre le PGRI (Plan de Gestion des Risques d'Inondation) est approuvé.
- Le déneigement est remis à l'ordre du jour.
- La modification des horaires des écoles est actée.

Le PLUI a été adopté par la COMCOM le 15/6/2022.

• COMPLEXE SPORTIF •



Le 25 juin 2022 le complexe sportif de Masevaux a été baptisé : « Complexe sportif Roger GAUGLER ».

Un bel hommage à notre ancien maire et président de la Communauté de Communes. Un moment émouvant pour ses proches.

• MAIRIE •

Les volets, les fenêtres et les portes ont été changé sur le bâtiment de la mairie, projet qui a pu être réalisé grâce au soutien financier de la Région Grand Est.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise BERTIN.

Une meilleure isolation permettra aussi de faire des économies de chauffage.



• ÉLECTION RÉGIONALES •

12 06 22 – 1er tour

Inscrits : 295
Votants : 130
Exprimés : 126



| Candidats | Suffrages obtenus |
|--------------------------|-------------------|
| SENSE Aimé | 0 |
| MAYER Sandrine | 18 |
| MORGEN Corinne | 4 |
| SCHELLENBERGER Raphaël | 42 |
| BASCHUNG Guy | 7 |
| WILHELM Marion | 23 |
| LEFORT Ophélie | 5 |
| BITTERLEN Olivier | 3 |
| ALTHERR Cédric | 0 |
| LAPOUBLE-BARTGOU Martine | 0 |
| REFFLAY Guillaume | 3 |
| CHRISTOPHE Sylvie | 2 |
| GAREL Chrystelle | 19 |

19 06 22 – 2ème tour

Inscrits : 295
Votants : 117
Exprimés : 110

| Candidats | Suffrages obtenus |
|------------------------|-------------------|
| SCHELLENBERGER Raphaël | 67 |
| WILHELM Marion | 43 |

• JUILLET •



FETE DU VILLAGE : la fête de la cerise organisée par l'ASL le dimanche 3 juillet a été l'occasion d'inaugurer la bière locale « La Sickertoise ».

La particularité de cette bière est que la sève de bouleau remplace l'eau, le tout complété par quelques gouttes de jus de cerises.

Création de la brasserie Dioller à Oberbruck et de Jérémie Kubler (Ets Minéralesève à Aspach-le-Haut), elle a pu être dégustée par plusieurs maires de la vallée, invités à cette occasion, et par notre député Raphaël Schellenberger. Après un bon repas servi par les Ets Risacher, ils se sont prêtés en toute simplicité au jeu du fameux cracher de noyau.



Nous avons trouvé à Sickert un jeune reporter, plein d'entrain, dynamique, qui s'est mis à la modernité en testant un quad pour sa « future retraite ».

Un très grand merci à M. ERNST Jean-Jacques pour ses divers engagements, sans limite, au niveau de la commune.

M. Denis FRANCK a fait valoir ses droits à la retraite à la fin de l'année scolaire.

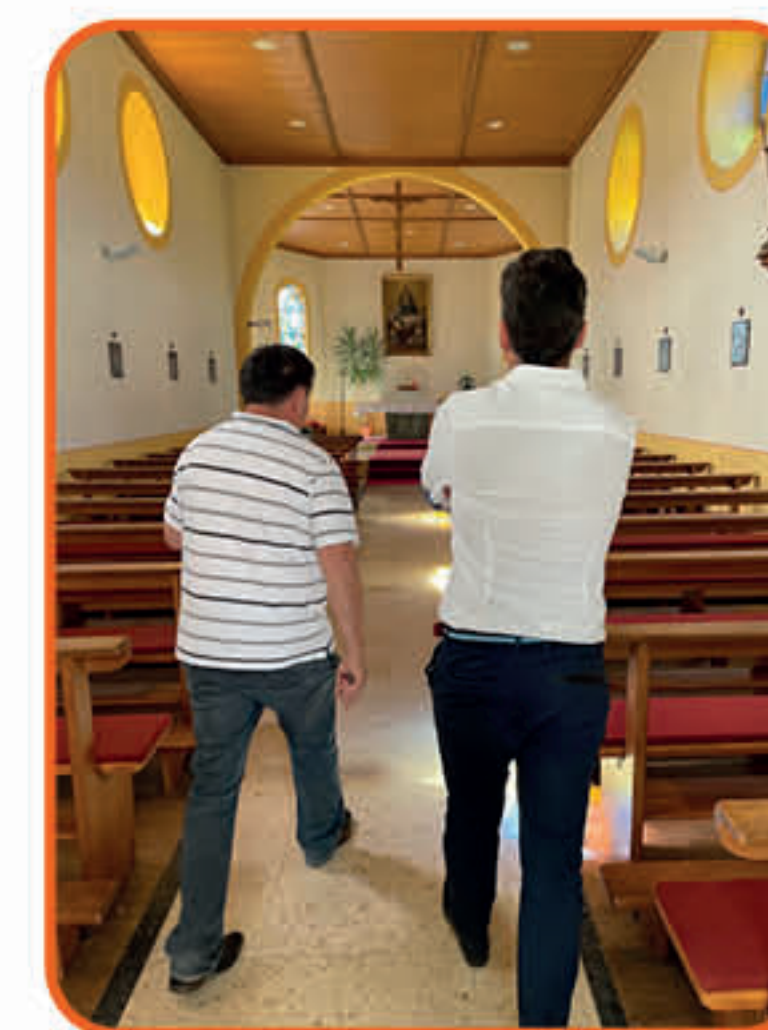
Instituteur remplaçant dans l'école de notre village en 1989.



• JUILLET •

Le 28 juillet 2022, M. le Maire a fait appel au sénateur, M. Ludovic HAYE, pour lui partager ses inquiétudes quant aux problèmes financiers et au manque de soutien aux petites collectivités.

En présence des adjoints, le principal sujet évoqué a été l'acquisition d'un bien en vue de le transformer en gîte.



Le sénateur est resté à l'écoute et s'est engagé à soutenir la commune dans cette démarche.

• MAISONS FLEURIES •



Au courant du mois d'août le jury des « maisons fleuries » a fait le tour du village pour sélectionner les maisons les plus fleuries, afin de leur accorder une récompense. Comme l'an passé aucune inscription au préalable.

Les trois maisons sélectionnées sont :

- M. et Mme Gilberte et Edmond BINDLER
- M. et Mme Denise et Albert BATTMANN
- M. et Mme Francine HECHINGER et Fernand KESSLER

Un grand merci à tous pour votre participation à l'embellissement de notre village.

• PROCESSION •

La procession de la fête de l'Assomption, de l'église à la Kutzakapalala, a rassemblé des personnes de toute la vallée et des vacanciers.

La soirée s'est prolongé par un temps convivial et d'échange.



• SEPTEMBRE • RPI

Pour cette nouvelle rentrée les enfants sont retournés dans leur classe respective. Aucun changement pour les élèves.

Toutefois, les écoles ne sont plus regroupées en un seul SIS, qui concernait toutes les communes de la Haute vallée de la Doller (7 communes); ce dernier a été dissout et les communes de Sickert, Kirchberg et Wegscheid vont se grouper en RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal). La présidence de ce nouvel RPI a été confié à M. BOEGLIN Gilles.



Tiens, tiens... des citrouilles ont poussé devant la mairie....

Elles ont été confectionnées par des membres de l'ASL pour agrémenter le village. Merci pour cette belle initiative !

Si vous possédez au fond de vos garages ou ateliers des plaques ou chutes de contreplaqué (épaisseur max. 10mm), merci de les déposer devant le garage de la mairie. L'ASL saura en faire bon usage pour les prochaines décorations du village !...



Mise en place de la porte de la salle des fêtes. 3 fenêtres seront également changées d'ici fin d'année ou début 2023.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise STOVOFERM de Michaël FILIA. La commune a souhaité faire intervenir des artisans du village pour les travaux de rénovation, salle et mairie.

• CONSEIL •

Le conseil municipal s'est réuni le 15 octobre, les décisions suivantes ont été prises.

- Une étude est envisagée pour l'extinction d'un lampadaire sur deux.
- Le conseil émet un avis favorable à la nomination de M GUITTARD en qualité de garde-chasse.
- Une convention est signée avec M. LEIZER pour le déneigement et la commune de Kirchberg pour le salage.
- Un correspondant incendie et secours est nommé : M. EHRET Jean-Michel. M. MILLET Gilles est suppléant
- Les tarifs de location de la salle communale seront de 120.- € pour les Sickertois, 150.- € pour les personnes autres et un supplément de 30.- € du 15 10 au 15 03 pour le chauffage à compter du 1er janvier 2023.



« Le monde était convaincu en 1918 que la première guerre mondiale devait être la « Der des der », la dernière des dernières. Nous savons ce qu'il advint de cet espoir et aujourd'hui, en ce 11 novembre 2022, alors que la guerre est de retour sur notre continent, n'oublions pas le combat des poilus pour la paix et le sacrifice de nos soldats morts pour la France. »

Après la lecture du message de M. Sébastien LECORNU, ministre des armées, M. le maire salue et remercie les personnes présentes et en particulier les anciens combattants, la gendarmerie, le capitaine Pascal TROMMENSCHLAGER et les pompiers, le représentant du Souvenir Français, M. Pascal MERCIER et toutes les personnes présentes.



Une collecte de denrées alimentaires a été organisée sur la commune le samedi 26 novembre.

Un grand merci aux généreux donateurs et à Mme UHLEN Jacqueline d'avoir assuré la permanence.



Comme l'an passé, la salle des fêtes du village a accueilli son traditionnel marché de Noël. Des réalisations exclusivement artisanales sont proposées : sujets divers pour le sapin, décorations de Noël, travaux d'aiguille, objets en bois, cartes de vœux, sans oublier les délicieux bredalas « fait maison » et les traditionnelles couronnes de l'aveu et de bienvenue.

Toutes ces réalisations ont été élaborées au cours de l'année grâce à une équipe de bénévoles qui se retrouve deux fois par mois dans une salle de la mairie. Les couronnes,

pour certaines à base de genêts, sont fabriquées durant la semaine qui précède le marché dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Une buvette avec infusions, café et vin chaud a permis aux visiteurs de se restaurer et de pouvoir échanger en toute convivialité.

La recette du marché de Noël est destinée au financement d'un sas dans la chapelle.



CARITAS est le représentant du Secours Catholique en Alsace et possède 81 lieux d'accueil ce qui représente 1800 bénévoles et 170 000 heures de bénévolat par an pour aider les personnes les plus vulnérables.

Caritas Masevaux est l'un de ces lieux d'accueil, où les bénévoles proposent de l'aide alimentaire, de l'écoute, de l'aide administrative ou à la recherche d'emploi, du suivi scolaire et d'après-midis conviviales.

Les bénévoles de Caritas Masevaux accueillent entre 10 et 14 personnes par semaine (familles, personnes isolées ou en grande précarité) et la forte inflation ainsi que l'arrivée des réfugiés ukrainiens poussent de nouvelles personnes à demander de l'aide. Elles sont souvent plus jeunes, mono-parentales ou pré-retraités ou n'ont tout simplement pas suffisamment de ressources pour subvenir dignement à leur besoin.

Une crise chasse l'autre. Après le covid viennent la précarité et l'inflation et les problèmes de chauffage. Notre vallée n'est pas épargnée par la pauvreté, qui n'est pas toujours visible, mais malheureusement bien réelle.

• RESTAURANTS DU COEUR •

Un centre itinérant des RESTAURANTS DU COEUR fonctionne sur la commune pour la saison hivernale, depuis le 24 novembre. Il s'adresse en priorité aux PERSONNES AYANT DES DIFFICULTÉS DE DÉPLACEMENT. Pour plus d'informations sur les modalités d'inscription, des plaquettes sont disponibles à la mairie aux heures d'ouverture. Permanence le jeudi de 13h30 à 15h en mairie.



Durant l'année 2022 la commune de Sickert a investi dans :

- L'entretien courant du réseau d'eau.
- L'amélioration de la place de retournement sur le chemin du Sickertbach.
- L'entretien courant de nos chemins forestiers.
- Le suivi de nos forêts et des nouvelles plantations avec différentes essences (pommier sauvage, poirier sauvage, douglas et pin).

En raison du manque de semence on continuera les plantations en 2023 et 2024.

Grâce au plan de relance de la Région Grand Est, nous remercions le président M Jean ROTTNER. Nous avons, grâce à ce plan et par souci d'économie d'énergie, changé les fenêtres, portes de la belle mairie ainsi que de la salle des fêtes, sans oublier l'enfouissement des bacs à verre.

Malgré le travail accompli pour sécuriser les rues nous constatons encore des dérives; la vitesse est encore trop élevée. Nous allons nous atteler à faire respecter la réglementation en vigueur.

En ce qui concerne l'éclairage public, aucune décision n'est prise quant à une extinction, mais par souci d'économie nous avons décidé de ne mettre en place que peu de décorations lumineuses de Noël pour l'année 2022.



Les grands projets 2023 seront la stabilité financière de la commune : investir suivant les dotations de l'État et trouver de nouvelles ressources. Notre principal projet est l'aménagement de la maison Roger Limacher que nous avons acquis par l'Etablissement Public Foncier d'Alsace. Nous allons étudier la possibilité avec nos partenaires de la création d'un gîte grande capacité pour développer l'accueil touristique de notre village et à long terme s'assurer un petit revenu.

Un des fils conducteurs pour l'année à venir sera la préservation de notre patrimoine, pour que Sickert reste un village où il fait bon vivre.

Le Maire : Bertrand Hirth

L'EAU N'EST PAS UNE SOURCE INÉPUISABLE

L'eau est une source essentielle dans le monde, mais elle n'est pas inépuisable. Été 2022 ! Un été qui marquera les esprits. Nous avons tous constaté que cette ressource est menacée, certes renouvelable mais pas illimitée.

Tous les chiffres le confirment : plus les années passent, plus les situations de stress hydriques deviennent fréquentes et étendues. Près de la moitié de la population mondiale est aujourd'hui touchée par une pénurie d'eau au moins un mois par an. La France n'est pas à l'abri; la preuve, cet été !

Il faut agir au quotidien et bien gérer sa consommation. Celle-ci est d'environ 150 litres par jour par habitant. Seul 1% de cette eau est bu. A l'échelle mondiale, nous constatons une augmentation de l'ordre de 6 fois plus en un siècle. Si les ressources en eau potable diminuent, le gaspillage s'accélère. En effet, nous prêtons moins d'attention à l'eau que nous avons à disposition et des millions de litres d'eau propres à la consommation sont malheureusement perdus.

Pour éviter le gaspillage de « l'or bleu », adoptons de nouveaux comportements.

- 10 gestes simples :**
1. Vérifier régulièrement sa robinetterie, afin d'éviter les fuites.
 2. Installer des réducteurs de pression et mousseurs. Cela réduit considérablement la consommation, mais n'agit pas sur le débit.
 3. Couper l'eau dès que possible. Un robinet ouvert c'est 12 litres par minute.
 4. Prendre des douches plutôt que des bains, surtout en été.
 5. Installer une chasse d'eau à double débit.
 6. Utiliser le lave-vaisselle uniquement lorsqu'il est plein.
 7. Récupérer les eaux de pluie.
 8. Arroser les jardins et les fleurs le matin très tôt ou le soir.
 9. Privilégier un arrosage au pied.
 10. Choisir des plantes moins gourmandes en eau et adaptées à notre région.

Prenons en exemple la morale de la légende du petit colibri. Plutôt que de rester passif face aux problèmes environnementaux actuels, agissons chacun à notre échelle. Même si nos actes nous paraissent insignifiants, car isolés, c'est grâce à la somme de tous ces actes que nous arriverons à faire évoluer et changer les choses.

Pour ceux qui ne connaissent pas la légende, je vous la partage....



Enfin je vous souhaite à toutes et à tous un Joyeux Noël et une excellente année 2023 !!

Gilles BOEGLIN Adjoint

Qualité de l'eau distribuée en 2021

Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

Mars 2022



SICKERT

ORIGINE DE L'EAU

La commune de SICKERT (327 habitants) est alimentée en eau par un mélange de plusieurs ressources :

- par 3 sources et 2 prises d'eau en rivière de NIEDERBRUCK. Ces ressources ont été déclarées d'utilité publique le 18/11/2011 et disposent de périmètres de protection. L'eau est désinfectée par javellisation avant distribution. L'eau des prises d'eau est traitée également par filtration sur sable.
- une alimentation en eau via MASEVAUX (8 sources et 2 forages), déclarées d'utilité publique le 16/01/2001 et disposant de périmètres de protection).

L'eau est traitée (adjonction de calcium et magnésium) afin de corriger son acidité et sa minéralisation trop faible ; elle est également filtrée (sur sable) et désinfectée par javellisation avant distribution. Les prélèvements d'eau sont réalisés aux captages, au réservoir et sur le réseau de distribution.

Des prélèvements d'eau sont réalisés aux captages, au réservoir et sur le réseau de distribution.

QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

6 prélèvements d'eau ont été réalisés. Les prélèvements et analyses sont réalisés par le laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

BACTERIOLOGIE

Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution.

- 6 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- 0 analyse non-conforme aux limites de qualité réglementaires.
- Taux de conformité : 100 %

Eau de très bonne qualité microbiologique.

DURETE, PH

Référence de qualité : pH 6,5 à 9

- Dureté : 4,1°f (degré français)
- pH : 7,4

Eau très douce (très peu calcaire). Eau peu minéralisée, agressive, susceptible de corroder et dissoudre, dans certaines conditions défavorables (température, stagnation...) les métaux des canalisations. **Il est recommandé de ne pas consommer l'eau immédiatement après ouverture du robinet lorsqu'elle a stagné dans les conduites (au-delà de 30 minutes), mais de procéder à un écoulement préalable (voir fiche d'information jointe).**

NITRATES

Limite de qualité : 50 mg/l

- Teneur moyenne : 2,6 mg/l
- Teneur maximale : 3,0 mg/l

Ces valeurs témoignent de ressources bien protégées des apports en nitrates.

CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

Références de qualité :
Chlorures : 250 mg/l
Sodium : 200 mg/l
Fluor : 1,5 mg/l

- Teneur moyenne en chlorures : 2,5 mg/l
- Teneur moyenne en sodium : 2,3 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : <0,1 mg/l

PESTICIDES

Limite de qualité : 0,1 µg/l

Les pesticides recherchés n'ont pas été détectés.

MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre.

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité en vigueur.

CONCLUSION SANITAIRE

En 2021, l'eau produite par MASEVAUX-NIEDERBRUCK et distribuée sur SICKERT est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur.

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution de l'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Dans les immeubles collectifs, elle doit être distribuée à chaque locataire ou affichée.

Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consultez les résultats d'analyses sur www.eaupotable.sante.gouv.fr sur www.ars.grand-est.sante.fr

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Haut-Rhin

45 rue de la Fecht - 68000 Colmar
03 69 49 30 41
ars-grandest-DT68-VSSE@ars.sante.fr

Credit photo : fotolia.com



LA SIGNIFICATION DES PARAMETRES

Le nombre d'analyses effectuées pour le contrôle sanitaire dépend du nombre d'habitants desservis et du débit de la ressource (forage ou captage de source). Les prélèvements sont réalisés à la ressource, à la production (en sortie de station de traitement par exemple) et sur le réseau de distribution (réservoir de stockage et robinet du consommateur).

La conformité de l'eau est établie en comparant la concentration de certains paramètres à des limites de qualité ou à des références de qualité :

- une limite de qualité est une valeur seuil à respecter impérativement portant sur des paramètres microbiologiques et chimiques constituant un danger potentiel pour la santé des personnes ;
- une référence de qualité est une valeur seuil à satisfaire portant sur des paramètres microbiologiques, chimiques et radiologiques, établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau.

QUALITE BACTERIOLOGIQUE : elle est évaluée par la recherche régulière de bactéries dont la présence dans l'eau de consommation révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource soit en cours de transport. Une absence de traitement, un dysfonctionnement momentané des installations de traitement d'eau ou une insuffisance d'entretien des ouvrages peuvent être à l'origine des résultats non conformes.

NITRATES : les nitrates sont des éléments fertilisants, présents naturellement dans les eaux. Les apports excessifs ou mal maîtrisés d'engrais provoquent une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources.

PESTICIDES : la présence de pesticides dans les ressources provient d'une mauvaise maîtrise des produits utilisés pour protéger les récoltes ou pour désherber. Par précaution, la valeur réglementaire, très basse, est inférieure au(x) seuil(s) de toxicité connu(s).

ARSENIC : l'arsenic est un élément d'origine naturelle, largement répandu dans la croûte terrestre et présent à l'état de trace dans toute matière vivante. C'est un élément classé comme cancérigène. Il peut entraîner également des troubles cardiovasculaires et neurologiques.

ELEMENTS METALLIQUES : il s'agit en particulier du plomb, cadmium, mercure, chrome, cuivre, nickel et fer. Leur potentiel toxicologique dépend de leur forme chimique, de leur concentration, du contexte environnemental et de la possibilité de passage dans le corps humain.

AUTRES RECOMMANDATIONS SANITAIRES

Pour préserver la qualité de votre eau :

Vérifiez les matériaux constitutifs de vos canalisations et les faire changer s'il y a du plomb et ne jamais raccorder l'installation électrique à la tuyauterie pour faire prise de terre. Ce raccordement peut provoquer des phénomènes électriques accentuant la corrosion des matériaux. Dans un tel cas, il est recommandé de contacter un électricien professionnel avant toute intervention.

Si un traitement complémentaire (purificateur, osmoseur...) est installé, il doit être régulièrement entretenu et réglé par un installateur compétent afin qu'il n'y ait pas de risque de dégradation de la qualité microbiologique ou physico-chimique de l'eau lié à ce dispositif. L'eau ne doit pas être corrosive en sortie de l'installation de traitement.

DURETE : la dureté représente les concentrations en calcium et en magnésium présents naturellement dans l'eau de la ressource. Elle est sans incidence sur la santé. Au contraire, le calcium et le magnésium jouent un rôle important dans la physiologie humaine et leur apport par l'alimentation est essentiel. Dans le cas d'une eau ayant une dureté de moins de 10°f, l'installation d'un dispositif d'adoucissement de l'eau ne se justifie pas.

SODIUM : le sodium est un métal très répandu dans la croûte terrestre. Il est toujours associé à d'autres éléments chimiques et principalement aux chlorures. Cet élément vital participe à des fonctions physiologiques essentielles.

CHLORURES : les chlorures, très répandus dans la nature, sont des composés naturels des eaux. Ils sont peu toxiques mais peuvent à des doses élevées nuire au goût de l'eau et favoriser la corrosion des canalisations.

FLUOR : le fluor est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau. Des doses modérées sont bénéfiques pour la santé. La valeur limite réglementaire a été fixée pour tenir compte du risque de fluorose dentaire (trace sur l'émail des dents). Lorsque l'eau est peu fluorée, une prévention optimale de la carie dentaire passe par un apport complémentaire de cet élément (sel fluoré, dentifrice fluoré, comprimés...).

COMPOSES ORGANIQUES VOLATILS (COV) : les COV sont des molécules de la chimie de synthèse, dérivés des hydrocarbures, ou des éléments issus de la dégradation de ces molécules. Les COV peuvent avoir, à long terme, des effets tératogènes, mutagènes ou cancérigènes.

En 2022 a eu lieu le recensement de la population sur notre commune, recensement organisé par l'INSEE.

Le recensement est très important pour la commune. De sa qualité dépendent le calcul de la population légale, mise à jour chaque année fin décembre, ainsi que les résultats statistiques concernant les caractéristiques des habitants et des logements : âge, diplômes, nombre de pièces...

Cette année le recensement a été effectué par Mme Denise BRISWALTER et nous vous remercions pour le bon accueil que vous lui avez réservé. Un grand merci aussi à elle d'avoir accepté d'exercer cette mission.

Pour notre commune le taux de réponse par internet était de 73 %
 Nombre d'habitants en 2022 : 330 - Nombre d'habitants en 2016 : 325



Recensement de la population - Enquête de recensement 2022

Commune : SICKERT (68308)

Comptages issus de la collecte - Commune de moins de 10 000 habitants

| | Décomptes de la COMMUNE (bordereau de commune) | Décomptes de l'INSEE (dont retours directs Insee) |
|---|--|---|
| Adresses d'habitation (a) | 152 | 152 |
| Adresses collectives (*) | 9 | 9 |
| Résidences principales (e) | 148 | 148 |
| Total (f+g+h) des logements occasionnels (f), résidences secondaires (g), logements vacants (h) | 18 | 18 |
| Total des logements enquêtés (i=e+f+g+h) | 166 | 166 |
| Total des bulletins individuels (j) | 330 | 330 |
| Fiches de logement non enquêté (k) | 1 | 1 |
| Total des logements d'habitation (o=i+k) | 167 | 167 |
| Feuilles de logement des habitations mobiles | 0 | 0 |
| Bulletins individuels des habitations mobiles | 0 | 0 |
| Fiches de logement non enquêté des habitations mobiles | 0 | 0 |
| Bulletins individuels des personnes sans abri | 0 | 0 |

(*) Comprend toutes les adresses ayant plus d'un logement, quel que soit le retour de collecte. Ce nombre peut être différent de celui du bordereau communal qui compte toutes les adresses ayant plus d'un logement avec au moins un retour papier.

Madame, Monsieur le Maire,

« Suite aux élections législatives du 19 juin dernier, M. Raphaël SCHELLENBERGER a été élu député de la 4ème circonscription du Haut-Rhin, dont dépend notre commune. Il a désormais la charge de représenter chacun de vous à l'Assemblée Nationale.



Quel est son rôle ?

- Voter la loi : chaque loi est d'abord examinée dans l'une des 8 commissions thématiques de l'Assemblée, avant d'être votée dans l'hémicycle. Votre député siège dans la Commission des Lois où sont examinées les lois qui relèvent du droit, de la justice/sécurité, des libertés publiques, de l'administration de l'État et des Collectivités territoriales.

- Contrôler le Gouvernement : l'Assemblée Nationale constitue un contre-pouvoir au Gouvernement. Les députés disposent de plusieurs outils pour interpeller le Gouvernement et remettre en cause sa responsabilité (comme par exemple la séance des Questions au Gouvernement tous les mardis, ou encore la Motion de censure).

- Porter la voix de ses concitoyens : le député se doit d'être particulièrement présent sur le terrain aux côtés des acteurs socio-économiques, associations, particuliers etc.. pour connaître précisément leurs préoccupations et les remonter au Parlement. Il participe également aux manifestations officielles sur son territoire, lui permettant ainsi de rencontrer et d'engager le dialogue avec ses concitoyens.

Le député est à votre service et s'engage pour vous. Il vous accueille, avec son équipe, à la permanence parlementaire située au 8 rue James Barbier à Cernay (03 89 28 20 59 raphael.schellenberger@assemblee-nationale.fr).

Pour suivre son actualité et les positions qu'il défend au Parlement, n'hésitez pas à le suivre sur les réseaux sociaux.»

Le RPI se compose de 4 classes réparties de la manière suivante :

- PS-MS : Mme Manon FURTER, directrice du RPI, déchargée par Mme Marie KOEGLER les mardis.
- Les ATSEM : Mmes Gordana BINDLER et Marina GASSER
- GS-CP : Mme Pascale KIRCHHOFFER
- Les ATSEM : Mmes Gordana BINDLER et Marina GASSER
- CE1 -CE2 : Monsieur Michel ARNOLD
- CM1-CM2 : Mme Anne-Sophie KRAFFT

Une rentrée en musique !

Cette année, nous les élèves de la classe de CE1-CE2 avons participé avec les autres classes du RPI à la rentrée en musique. Ce projet était proposé par l'AOS (l'Association des Œuvres Scolaires) en partenariat avec l'école de musique de Masevaux.

Nous avons appris deux chants. Le premier était en japonais. Il s'appelait Hakai Hana. On ne comprenait pas les paroles. Au début, on pensait qu'on n'arriverait jamais à l'apprendre.



La visite du pressoir de Wegscheid

D'abord, nous sommes allés au verger pour cueillir les pommes. Avec une perche, l'arbre a été secoué et nous avons ramassé les pommes. Nous avons lavé les pommes dans une grande bassine. Nous étions un peu mouillés, mais c'était à cause du tuyau d'arrosage qui ne voulait pas tenir en place!

Suite au départ à la retraite de Monsieur Michel ARNOLD en septembre dernier, le RPI Kirchberg Wegscheid Sickert accueille une nouvelle enseignante, Mme Claire FREITAG.



Finalement on a bien réussi. C'était même drôle de chanter en japonais. On apprenait le chant en classe avec la maîtresse et on devait revoir les paroles à la maison avec les parents. Eux aussi ils étaient étonnés.

Le deuxième chant était en français, il s'appelait «Rock and Drôle». Les paroles étaient plus faciles à apprendre, mais il était assez rapide. Comme il était long, nous on a appris que les deux premières strophes et la classe des CM a appris les deux suivantes. Les deux autres classes, celle des maternelles et celle des GS-CP, ont appris les refrains des deux chansons.

On s'est tous retrouvés, les quatre classes de l'école du RPI, dans la cour de la maternelle le mardi 4 octobre vers 11h pour s'entraîner à chanter ensemble. Ensuite, vers 11h30, les parents étaient invités à venir nous écouter.

Une professeure de violon de l'école de musique de Masevaux est venue nous rejoindre pour nous accompagner. C'était trop chouette ! Nous avons été bien applaudis par le public. Nous avons tous aimé chanter ensemble. D'ailleurs, les maîtresses ont aussi envie de le refaire.

Les élèves de la classe de CE1 - CE2

Mardi 11 octobre 2022, nous étions invités à fabriquer du jus de pomme. En début d'après-midi, nous avons été accueillis par deux arboriculteurs et M. Berlinger.

Ensuite, nous avons mis les pommes dans un broyeur. Il a fallu les couper en morceaux et enlever les parties abîmées. Elles ont été réduites en purée. Les seaux de purée ont été versés dans la cage du pressoir. Le couvercle a été posé et serré. Ensuite, de l'eau a été envoyée par un tuyau dans un ballon en caoutchouc qui se trouve au centre de la cage. Le ballon s'est gonflé d'eau et a poussé la purée contre les parois de la cage.



Le jus a commencé à sortir par les petits trous de la cage et a coulé dans la maie, puis dans un seau. Certains ont été aspergés. Ce pressoir fonctionne avec la force de l'eau, il s'appelle pressoir hydraulique.

Il ne nous restait plus qu'à déguster. Tout le monde a aimé le jus de pomme et en a redemandé. Nous avons eu une poche de 5l en cadeau et nous en avons bu aussi le jeudi suivant.

Nous avons beaucoup apprécié cette sortie.

Texte collectif des CM1 - CM2



Visite à la ferme



Le lundi 17 janvier 2022, nous nous sommes rendus à la ferme Aux Pampilles de Masevaux. Pour certains d'entre nous, c'était la première fois que nous prenions le bus. Quelle expédition !

Arrivés à la ferme, nous étions accueillis par Elise et Jérôme les propriétaires de ce bel endroit. Nous avons découvert des tas d'animaux : des oies, des poussins, des coqs, des poules, des moutons, des lapins, des chèvres, des chevaux, des vaches, des cochons, des ânes.

Nous avons pu caresser les animaux, leur donner à manger du foin ou de la paille. Nous avons aussi pu découvrir des œufs de différentes tailles. Nous avons pu constater que les œufs de l'oie se cassent moins facilement que ceux de la poule. Nous avons aussi pu voir la traite d'une chèvre.

C'était super !!

Exposition Ramdam

Arrivés sur place, avant de visiter l'exposition, nous avons parlé de la poule, des œufs, et certains d'entre nous ont fait des jeux avec des animatrices. Puis nous sommes allés visiter l'exposition où nous avons vu nos productions : nos poules, nos vaches et nos cochons, ainsi que celles des PS et MS et pleins d'autres bricolages faits par d'autres écoles. C'était très beau et il y avait plein d'idées très chouettes.

BRAVO à tous les participants !

• L'ASL •

Petit retour en arrière sur les activités de l'ASL en 2022



DECORATION DU VILLAGE POUR PAQUES :

Achat d'une banderole pour décorer l'entrée du village. Remerciements à Gilles et Caroline Millet ainsi qu'à Christine Briswalter pour les sujets en bois peints qui ont agrémentés le village.



DECORATION FLORALE pour PAQUES : le lundi après-midi 11 avril

8 places proposées, 8 personnes inscrites. Agréable après-midi de création florale avec un décor en fleurs naturelles. Les participantes sont reparties enchantées avec leur création.

Un geste citoyen : MARCHE PROPRE le mercredi après-midi 20 avril

L'occasion de nettoyer essentiellement la piste cyclable et les abords de la route de la vallée. Une remorque a été remplie !



1ère GRATIFERIA à Sickert ! le samedi 7 mai

Brocante 100% gratuite. L'occasion de se séparer d'objets ou livres que l'on n'utilise plus et faire ainsi la promotion de la réutilisation.



FETE DE LA CERISE le dimanche 3 juillet

Plus de 100 repas ont été réservés. Le succès du fameux cracher de noyaux a encore une fois attiré de nombreux visiteurs. Nous lançons un appel aux bénévoles qui seraient prêts à nous aider pour la prochaine édition....



INAUGURATION de la BALADE LUDIQUE Sickertoise

Un parcours pédestre d'1h30 sur le ban de la commune, conçu comme un jeu de piste et adapté à différentes tranches d'âges.



ANIMATIONS ETE pour les 6-8 ans du 18 au 20 juillet

Pour occuper nos « chères petites têtes blondes » pendant les vacances... 2 ateliers proposés : balade nature et bricolage : 8 places proposées 9 enfants inscrits cuisine d'été et dégustation : 8 places proposées, 8 enfants inscrits. Enfants du village, mais également de la vallée.



Décès de Jean Riffly qui faisait partie de notre comité, le 3 août.

REPAS aux Buissonnets le samedi soir 3 septembre

Pour remercier les bénévoles qui se sont investis durant la fête de la cerise.



MARCHE de NOEL : le dimanche 27 novembre

Vente d'objets et réalisations de Noël confectionnés lors des rencontres manuelles des 1er lundis et 3e jeudis du mois.



La danse est avant tout une expression corporelle, une suite de mouvement exécuté en rythme, selon un certain ordre et généralement accompagnée d'une musique.

La danse est plus qu'une expression individuelle, elle devient un art, elle est parfois un rituel, mais demeure avant tout un divertissement.

Pratiquée par un groupe, elle devient une expression culturelle. Chaque peuple danse avec une émotion différente, une gestuelle symbolique ou non, mais dans tous les cas, la danse est révélatrice d'un mode de vie. C'est pourquoi s'ajoutent aussi des accessoires tels que vêtements, ustensiles, drapeaux... qui la singularisent. Dès lors, la danse possède

des aspects psychiques non négligeables. Les effets de la danse vont au-delà du simple plaisir corporel, puisqu'elle permet de véhiculer des idées, des émotions, voire même de l'histoire.

Elle apporte un très net sentiment d'appartenance et d'unité à un groupe animé par les mouvements et un rythme commun. Plus que d'en parler, DANSEZ !

M. ALTER Edmond
Association Dance Country



• LA CHORALE •

La chorale a pour mission d'animer les offices, en premier à la chapelle de Sickert, mais aussi de participer aux messes inter-paroissiales.

Nous nous efforçons de faire au mieux pour animer la liturgie. Cette année a été marquée par le « triple » enterrement et premier enterrement en la chapelle du village.

• LA FJG TEAM À LA CONQUÊTE DE LA MANCHE •

Après deux saisons en demi-teinte au niveau course, dû à la pandémie, c'est une saison pleine qui attendait toute la Team !

L'objectif était clair pour 2022, participer à la finale de la coupe de France des Slaloms ! Pour cela, un pilote de la Team devait engranger un maximum de point sur les courses organisées dans la région. Après 7 courses, Joseph a réussi à remplir le contrat en signant de très bons résultats et de nombreuses victoires de classe. Il se place 7ème dans la ligue Grand-Est avec 92 points.

Difficile de placer la 106 dans le haut du classement, après des essais hésitants et des têtes à queues, Joseph réussit à faire 2 chronos corrects qui le classe :
• 6ème de classe F2000-1 sur 9 partants ;
• 16ème du groupe F2000 sur 26 partants ;
• 88ème au classement général sur 123 partants.

C'est le lundi matin, après une belle dernière soirée, que toute la Team a repris la route pour rentrer à Sickert, des souvenirs plein la tête notamment grâce à la compagnie de Christophe, autre pilote de L'ASAPI qualifié pour la finale. Nous avons été fiers de représenter les couleurs de SICKERT, de l'Alsace, de nos sponsors et de l'ASAPI lors de cette finale des Slaloms 2022 ! Un grand merci à tous ceux qui nous soutiennent depuis tant d'années !

L'aventure n'est pas près de se finir ! Une troisième voiture rejoint la Team pour 2023 ! Chaque pilote aura la sienne !



• CAFÉ LITTÉRAIRE •

Les Rencontres littéraires et Découvertes d'Auteurs ont pu redémarrer à Sickert après de longs mois de suspension liée à la pandémie du Covid.

La taille et l'emplacement de la salle communale, son équipement avec le parking en proximité ont permis d'inviter à nouveau des auteurs, dans de bonnes conditions.

La librairie Bisey est partenaire de ces soirées. Chaque rencontre se déroule par la découverte de l'invité, un échange avec le public et un temps de vente - dédicace pour finir.

22 avril

Michel SERFATI est le premier invité de cette reprise. Il a présenté ses deux romans : Finir la guerre et L'enfant de la colère, tous deux édités chez Phébus. L'auteur y aborde des sujets délicats comme le silence au retour de la guerre d'Algérie ou la recherche d'un père à Istanbul... la filiation, les secrets familiaux, l'exil, les révoltes et les espoirs... Le public a répondu présent. Une cinquantaine de personnes !

DANS LE CADRE DES **RENCONTRES LITTÉRAIRES**
ET **DÉCOUVERTES D'AUTEURS**



VENDREDI
17 JUIN
à 18h30

à la salle communale
de SICKERT
Sous l'église - Place du village
Entrée gratuite

RENCONTRE D'AUTEURE

Découvrir une femme de lettres toute en sensibilité et en nuances.
Une rencontre rare et unique à ne pas manquer

Véronique Le Normand

Elle a écrit de nombreux titres en littérature jeunesse traduits dans le monde entier mais aussi des romans et des nouvelles. Elle vient de publier un essai : sur les traces de Jirô Murai, grand maître et médecin japonais du XX^e siècle qui a pratiqué et enseigné le Jin Shin Jyutsu pour le réhabiliter. Permettre à chacun de trouver un équilibre personnel. Tout un art !

Ecoute et Echange avec l'invitée - Vente et dédicace

Catherine Moreau
06 15 19 00 15

Librairie BISEY
Mulhouse - Place de la Réunion
Tél : 03 89 46 58 14

17 juin

Véronique LE NORMAND, épouse de Daniel Pennac est écrivaine de longue date en littérature jeunesse essentiellement mais aussi en littérature générale. Ce soir-là, Catherine Moreau a présenté tous les titres en cours de diffusion : 6 titres ! Comme l'album Prune et Perlette, J'aime... (les petits bonheurs d'une petite fille de 7 ans), des nouvelles Si on rentrait, Nostalgia et enfin un essai La lumière carrée de la lune chez Actes Sud - un carnet de voyage au Japon à la recherche d'un maître du Jin Shin Jyutsu. Le lendemain, un atelier de cet art « d'être à soi-même » était proposé par l'autrice à Soppe le Haut.

16 septembre

Jean-François REITZER avec la Société d'Histoire de la vallée de Masevaux représentée par son président Jean-Marie EHRET a présenté Excursion dans la vallée de Masevaux chez I.D.L'Édition. Un alsatique de référence fondé sur la réédition d'un ouvrage de 1844. L'auteur le commente et l'enrichit de ses propres recherches historiques. Cette fois-ci encore une bonne cinquantaine de personnes sont présentes. Un verre de l'amitié est offert par la commune dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine et de la Rentrée littéraire.

**2 décembre**

Georges RATKOFF aquarelliste local de renom, il est aussi illustrateur de quelques livres. Une projection d'une sélection de ses œuvres a permis au public de découvrir ses talents. C'est la première fois qu'il vient dans la vallée, car il a plutôt dessiné les villages du vignoble, Colmar, Munster, Strasbourg... Toujours une alsace heureuse et joyeuse. Son dernier ouvrage : L'Alsace chez I.D.L'Édition. souffle un air plein de poésie dans la veine des dessins de Hansi.

C. Moreau

• LA BIBLIOTHÈQUE ORANGE •

Information municipale à propos de la BO

Si vous désirez lire une sélection de livres de qualité à partager au sein d'un cercle de 12 lecteurs. Tous les titres sont des nouveautés. Des romans, des bibliographies, des polars....

Venez rejoindre la Bibliothèque Orange, une bibliothèque tout près de chez vous pour une adhésion annuelle de 52 € pour 2 livres par mois, 78 € pour 3 livres par mois. Les livres circulent de lecteur en lecteur, déposés à domicile !



Cercle Littéraire
international

Contact à Sickert :
Catherine Moreau
06 15 19 00 15

La Société d'Histoire de la vallée de Masevaux présente
« Patrimoine Doller » n°32

Cette année la commune a proposé « une journée du patrimoine »
en date du 18 septembre 2022.

Cette manifestation a pu être réalisée grâce à un travail de longue date de notre journaliste retraité, M. ERNST Jean-Jacques, qui a toujours été présent aux diverses manifestations et qui a toujours eu le souci d'animer la vie de notre village grâce à ses nombreuses et belles photos.

Cette journée a été une pleine réussite et un grand moment d'échange pour toutes les personnes venues visiter cette expo photos. Se revoir ou revoir un parent ou un ami, avec juste quelques années en moins, se remémorer tel ou tel événement, lire l'histoire de certains lieux. Certaines lettres n'ont pas laissé les gens indifférents.



Un grand merci à l'organisateur de cette manifestation, merci à toutes les personnes qui ont fait prêt de leurs photos, écrits et de sculptures. Avec un peu d'avance nous lançons un appel à toutes les personnes qui voudront bien préparer et organiser la journée patrimoine 2023.



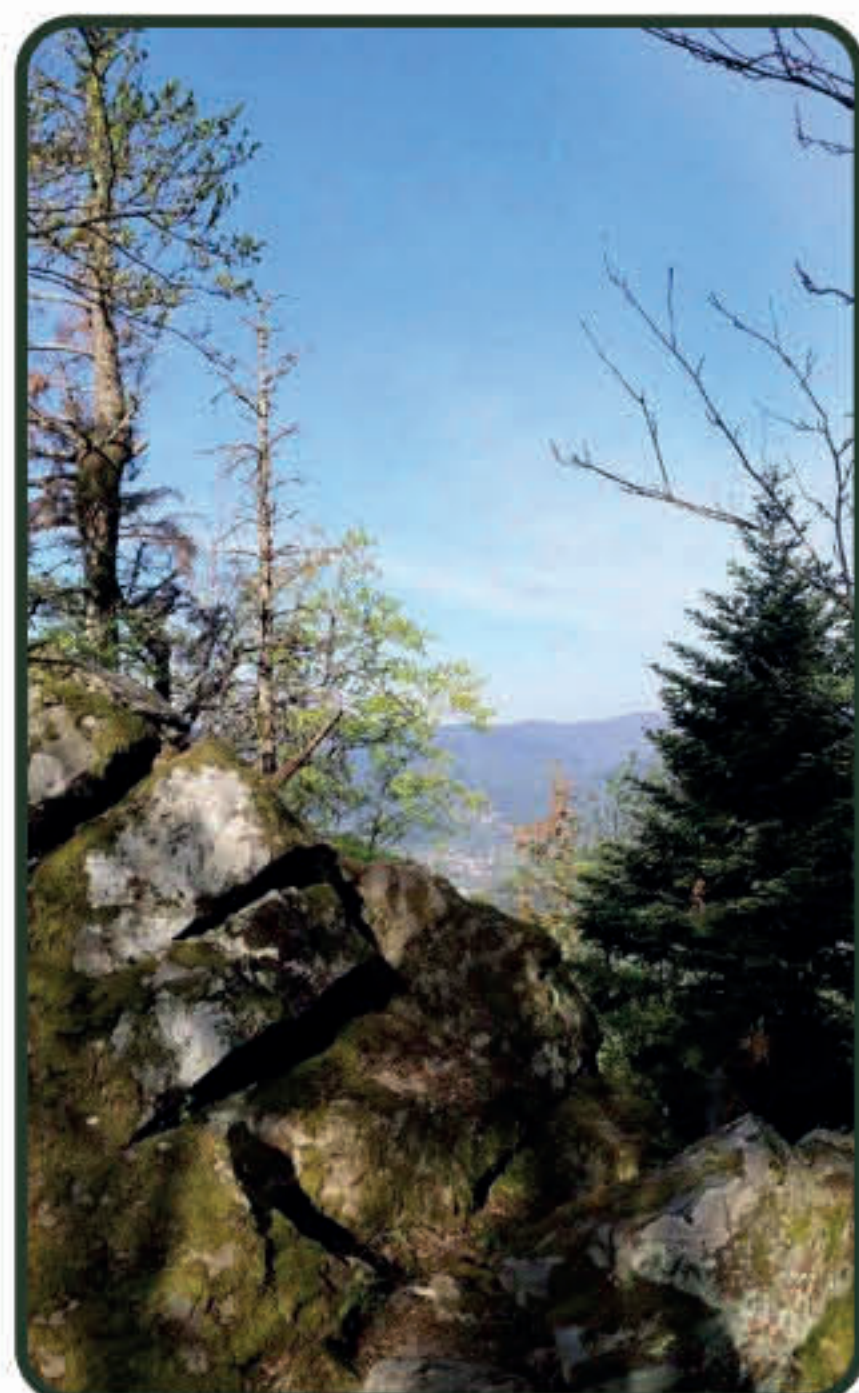
La SHVM vient de sortir son nouveau bulletin. L'annuaire 2022 comprend 112 pages abondamment illustrées et rassemble une douzaine d'articles sur l'histoire locale.

- Au sommaire :
- LE ROTULE DE LA COUR COLONGÈRE DE GUEWENHEIM EN 1579
 - L'ÉGLISE ABBATIALE SAINT-LÉGER DE MASEVAUX, LES DERNIÈRES ANNÉES D'UNE EXISTENCE PLURISÉCULAIRE
 - CÉSAR DE WALDNER : un homme de guerre reconverti à l'industrie
 - LES PREMIÈRES BRASSERIES DE LA VALLÉE DE MASEVAUX ET L'INTERDICTION DE BRASSER DE LA BIÈRE DANS LE HAUT-RHIN EN 1817
 - L'ÉCOLE DE GARÇONS DE SENTHEIM
 - L'AFFAIRE DU CURÉ WERCK DE SEWEN-DOLLEREN (1839-1846)
 - il y a cent ans à Masevaux :
 - DIFFÉREND ENTRE LA COMMUNE ET LE CLUB VOSGIEN
 - UN TÉMOIN PAS BANAL
 - LE COURRIER DE L'ASSOCIATION SPORTIVE DE GUEWENHEIM À SES JOUEURS INCORPORÉS DE FORCE EN 1942
 - MASEVAUX : LA CORRESPONDANCE DE JULES BRENDLEN, MALGRÉ-NOUS, AVEC SA MAMAN JOSÉPHINE, 1942-1944 (2e PARTIE)
 - FABIEN SCHULTZ, MAÎTRE VERRIER, ORGANISTE ET CHEF DE CHŒUR À BURNHAUPT-LE-HAUT (1950-2012)
 - HISTOIRE DU CORPS DE SAPEURS-POMPIERS DE SOPPE-LE-BAS
 - RUBRIQUE PALÉOGRAPHIQUE
 - Éphéméride 2021



L'annuaire 2022 est vendu au prix de 20 € à la Maison de la Presse « Le Ranch », chez « Espace Buro » et à l'Office du Tourisme de Masevaux, ainsi qu'au tabac-presse « Le Haut » de Burnhaupt-le-Haut. Il est également possible de l'acheter en ligne sur le site de la SHVM : www.masevauxhistoire.fr

• LA FORÊT COMMUNALE •



Le dépérissement forestier a ralenti cette année mais la sécheresse de cet été va à nouveau accentuer dès le printemps prochain, la mortalité des arbres déjà fragiles et un bon nombre d'entre eux n'auront plus la force de redémarrer après l'hiver à venir. Cela a été très spectaculaire cet automne avec les chênes dont le feuillage a « roussi » très rapidement.

Le marché du bois a connu une belle embellie les trois premiers trimestres de 2022 avant de s'effondrer à nouveau depuis octobre dernier.

Il n'y a que les billons destinés au bois énergie qui se vendent très bien pour l'instant. A part cela aucune coupe de bois résineux verts n'a été faite dans la forêt communale.

Donc dans le cadre du plan de relance gouvernemental la municipalité de Sickert a déposé un dossier, qui a été accepté, bénéficiant d'une aide allant jusqu'à 80% du coût total de la reconstitution des travaux de nettoyage du terrain avant plantation, achat des plants, mise en terre des plants et mise en place des protections contre le gibier.

Cela correspond à 2 hectares et 30 ares de forêt dans deux zones avant la chalet du Sickertbach et juste après.

La plantation a été réalisée en avril par la pépinière WADEL-WININGER d'Ueberstrass.



Nous n'avons pas fait dégager cette nouvelle plantation cet été en raison de la canicule et forte sécheresse.

Sur l'initiative de Bertrand Hirth, vice-président de la com-com de la Doller et du vallon du Soultzbach le 8 novembre dernier, une vingtaine d'élus se sont rendus en Forêt Noire, à Schopfheim dans le cadre d'une tournée cynégétique.

Étaient également présents les forestiers privés le président du GIC 15 regroupant les lots de chasse de la vallée de Masevaux à partir de Lauw, un représentant du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, le responsable d'Alsace Nature et un représentant de la presse.



Après un accueil chaleureux par le maire de Schopfheim l'ingénieur forestier chef du District de Kandern, M. Bernard SCHIRMER, nous à présenté en salle les principes de location et le suivi des baux, ainsi que l'organisation de la chasse en Bade Wurtemberg.

Puis nous avons pu constater sur le terrain avec des images spectaculaires l'état de la régénération naturelle ainsi que des plantations réalisées suite au dépérissement forestier et aux attaques de scolytes dans les peuplements d'épicéa.



Il n'y a pas de plan de chasse pour le chevreuil, mais des ajustements en fonction de l'évaluation des dégâts avec accord sur les zones où la pression doit être accentuée.

L'objectif de cette journée est de fédérer les 14 communes de la CCVS en prévision des prochaines relocations en 2024 des lots de chasse autour d'une nouvelle approche de la chasse dans cette vallée profondément marquée par un déséquilibre entre la faune et la flore catastrophique depuis 10 ans.

Cela associé à un très fort dépérissement forestier résineux et feuillu depuis 2019, nécessitant une dynamique et un renouvellement naturel des peuplements indispensable à une gestion durable de nos forêts.



« dégâts de frottis dus aux cervidés »



Une bonne partie de la façon de gérer la chasse vue en Allemagne est transposable et applicable chez nous dès 2024. Il suffira juste d'une bonne volonté des élus communaux en concertation avec les futurs locataires de chasse.

En raison du dépérissement forestier et des aléas climatiques par période de fort vent ou épisode neigeux intense la forêt reste dangereuse. Soyez donc très prudents lors de vos promenades en forêt, restez sur les sentiers balisés ou chemins et surtout respectez les éventuelles signalisations de chantiers interdits au public, en cas d'exploitation forestière.

Votre technicien forestier FARNY Michel

• LA FORÊT COMMUNALE •

Des élus Haut-Rhinois en tournée cynégétique en Forêt Noire

Le 8 novembre, la communauté de communes de la Doller et du Vallon de Soultzbach (CCVDS) et l'ONF ont invité les élus de la vallée de Masevaux à Schopfheim dans le district forestier de Kandern en Forêt Noire du Sud, afin de présenter la gestion des lots de chasse communaux situés dans les contextes identiques aux nôtres (altitude, stations peuplements, dépérissement, scolytes).

Une vingtaine d'élus sont venus. Etaient également présents les forestiers privés, le Président du GIC, un représentant du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, le responsable du réseau forêt d'Alsace Nature et la presse.



Après un accueil très chaleureux par le Maire de Schopfheim, et le secrétaire chargé de la forêt et des finances, l'ingénieur chef du district de Kandern, Bernhard SCHIRMER nous a présenté en salle les principes de location et de suivi des baux, ainsi que l'organisateur de la chasse en Bade Wurtemberg.

Accompagné par les Chefs de triage, il nous a conduit ensuite à travers 3 lots de chasse de la forêt communale (1 600 ha au total, 12 lots dont 1 géré en régie), afin de montrer des images « spectaculaires » de régénération naturelle et une plantation après épiceas scolytés.

Ils nous ont également présenté les conditions d'exercice de la chasse où le niveau de prélèvement dépend uniquement du niveau acceptable du renouvellement naturel des essences objectifs (sapin, érable, chêne, douglas, fruitiers...) : une visite d'évaluation des dégâts est effectuée annuellement avec le représentant communal ; le forestier et le chasseur et une expertise statistique plus précise est réalisée tous les 3 ans.

Il n'y a pas de plan de chasse pour le chevreuil mais des ajustements en fonction de l'évaluation des dégâts avec accord sur les zones où la pression doit être accentuée. Le prélèvement annuel connu sur le seul lot en régie est d'environ 15 têtes/100 ha.

Quelques idées fortes ont été retenues par les élus lors de cette tournée :

- Prix des locations peu élevé (autour de 7€/ha)
- Implication forte des communes dans le choix du locataire (mieux disant), dans le suivi (participation aux estimations de dégâts) et dans le dialogue permanent avec le chasseur et le forestier
- Facturation aux chasseurs des protections si un renouvellement est nécessaire

L'objectif de cette journée est de fédérer les 14 communes de la CCVDS en prévision des prochaines relocations en 2024 autour d'une nouvelle approche de la chasse dans cette vallée profondément marquée par un déséquilibre agro-sylvo-cynégétique catastrophique depuis près de 10 ans, associée à un important dépérissement forestier résineux et feuillu depuis 2019, nécessitant une dynamique et un renouvellement naturel des peuplements indispensables à une gestion durable de nos forêts.

Nous remercions vivement Marc Etienne WILHELM pour son travail de préparation et de traduction particulièrement réussi.

• ASSOCIATION DE CHASSE DU SICKERTBACH •

Après 2 ans d'activité de notre jeune Association sur le territoire de chasse de la commune de Sickert notre bilan reste positif malgré les conditions climatiques que nous avons connues cet été et qui continuent à assécher et donc à dégrader nos belles forêts vosgiennes.

Concernant notre bilan, nous tenons à remercier les élus locaux, les différents acteurs du milieu agricole ainsi que les habitants de la localité sans lesquels

ce résultat n'aurait pas été possible. Ce résultat est principalement dû au soutien de tous et à l'excellente qualité du dialogue avec tous les acteurs.

Comme les années précédentes, le plus gros poste de nos actions a principalement consisté à la réduction des dégâts de sangliers dans les prairies et ceci n'a été possible que grâce à une communication hebdomadaire, voire quotidienne avec les agriculteurs locaux et la commune de Sickert.

A sein de notre association, l'action la plus importante pour diminuer les dégâts de sanglier consiste à l'installation de nouvelles chaises d'observation à des points stratégiques, en l'occurrence en bordure des prés. Ceci nous permet une présence plus accrue, principalement de nuit, une surveillance au plus proche du territoire et surtout nous permet des interventions beaucoup plus rapides.

Nous organisons également des matinées de réhabilitation des prairies dégradées par les sangliers, ou nous intervenons pour reboucher rapidement les trous faits par les sangliers.

Lors de la dernière réunion du GIC 15 (Groupement d'Intérêt Cynégétique) auquel appartient le territoire de la commune de Sickert, les chiffres concernant ces dégâts qui ont été publiés sont en très net recul et ne représenteraient que 10% comparés à l'année précédente.

Ceci confirme donc l'importance et le succès de nos différentes interventions sur le territoire et surtout nous encourage à les poursuivre.

Cette année également, suite à la sécheresse que la région a connue cet été, nous sommes aussi intervenus pour entretenir les différentes souilles, afin

qu'elles restent humides. Nous avons également installé quelques points d'eau, afin que les animaux puissent venir y boire. Comme les années précédentes nous avons également déblayé et nettoyé des chemins surtout encombrés par la chute de grands arbres morts, empêchant la circulation sur les principaux chemins forestiers.

Lors de notre réunion annuelle du GIC 15, les dirigeants nous ont confirmé la présence de grands prédateurs de la faune locale dans la vallée de Masevaux.

Cette présence a été signalée dans plusieurs endroits de la vallée et a confirmé quelques traces que nous avons relevées sur le territoire de Sickert.



Sortie chasse en Allemagne



LE BOOK 2022



de la Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach

SOMMAIRE

page

2

Tourisme / PLUi

page

3

Urbanisme

page

4

Fibre

page

5

Informatique / Mobilité

page

6

Service à la population / Économie

page

7

Commerces / Inauguration

page

8

Travaux

page

9

Petites villes de demain

page

10

Culture et sports

↳ Tourisme : Nouvelle équipe pour le service tourisme intercommunal



Noémie JULIEN, Mathilde BATTMANN et Elora PETITGENET, vous accueillent tous les jours du lundi au samedi. Un service de proximité et de qualité pour les habitants de la vallée mais également pour les touristes. L'Office de tourisme vous informe sur les activités et les animations et vous guide sur les offres d'hébergement et de restauration en constante évolution.

Elora PETITGENET, chargée de mission touristique (en alternance) réalise actuellement une enquête auprès des

prestataires afin de définir les besoins et définir une stratégie touristique pour notre vallée. L'Office de Tourisme en fera la promotion à travers différentes actions de communication.



↳ Contacts : Office de Tourisme 2 rue de Lattre de Tassigny
68290 Masevaux-Niederbruck

Tél. : 03 89 82 41 99 ot.masevaux@cc-vallee-doller.fr www.cc-vallee-doller.fr/tourisme

Noémie JULIEN, responsable n.julien@cc-vallee-doller.fr

Elora PETITGENET, chargée de mission tourisme e.petitgenet@cc-vallee-doller.fr

Mathilde BATTMANN, conseillère touristique mbattmann@cc-vallee-doller.fr

↳ PLUi – Approbation

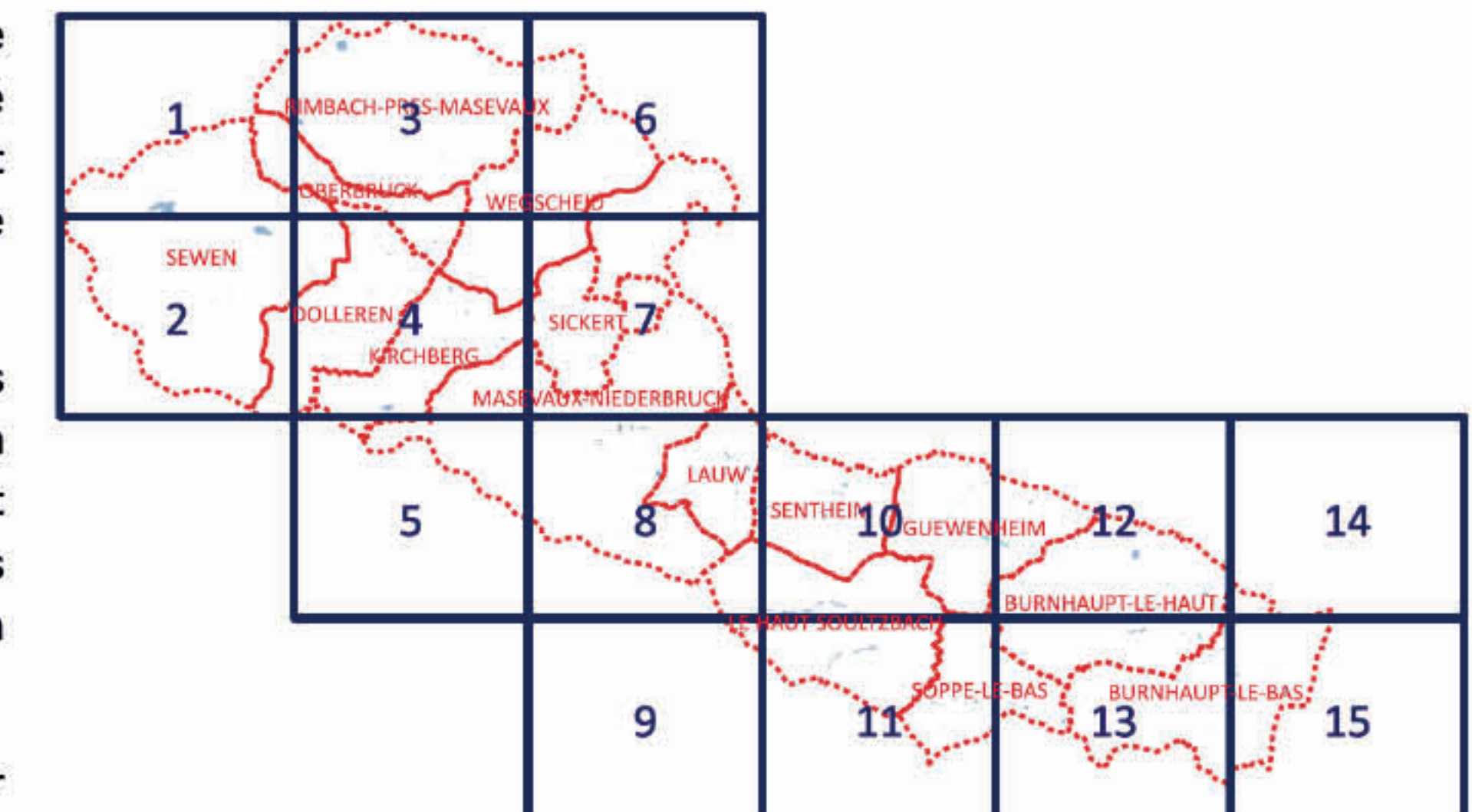
Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Vallée de la Doller et du Soultzbach a été approuvé sans opposition des services de l'Etat. Il est applicable depuis le 28 juin et devient le document référent pour le droit du sol sur l'ensemble des communes de la Communauté de Communes.

Réalisé en 6 ans, il a permis une économie de 2,4 millions d'euros en ayant été élaboré à l'échelle intercommunale plutôt qu'individuellement à l'échelle d'une seule commune.

Le PLUi ne restera pas figé pendant des années, il a l'obligation d'être révisé en 2030 au plus tard. Il pourra également évoluer par des procédures simplifiées pour changer des règles de construction qui poseraient question.

La Communauté de Communes a pour mission de mettre en place des mesures de compensations (**plantation, création de vergers...**) lorsque de nouvelles opérations d'ensemble sont projetées. Cette volonté a permis de conserver des sites AU « A Urbaniser » dans les communes.

↳ Contact : Elsa NORTH, responsable urbanisme 03 89 38 81 75 e.north@cc-vallee-doller.fr



Communauté de Communes
de la Vallée de la Doller
et du Soultzbach

Afin de renseigner les habitants sur les différentes démarches à entreprendre pour des travaux, voici un document récapitulatif proposé par le service urbanisme de la Communauté de Communes.

Vos démarches pour vos travaux

DP = Déclaration Préalable
PC = Permis de Construire

• à titre indicatif, ce document couvre les cas généraux mais pas les exceptions
NOTE : Dans les communes en périmètre protégé, certains travaux dispensés sont soumis à DP

TOIT

Changement de l'aspect de la toiture : DP
Création de combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation
< 5m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
< 20m² : DP
> 20m² : DP

ABRIS JARDIN

< 5m² : aucune formalité
< 20m² : DP
> 20m² : PC

CARAVANE

- de 3 mois par an : aucune formalité mais la caravane doit conserver ses moyens de mobilité

PANNEAUX SOLAIRES, VELUX, RAVALEMENT FAÇADE, CRÉATION FENÊTRES ET CHANGEMENT VOILETS DP

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED

Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
Surélévée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5m² : aucune formalité
Surélévée et/ou avec fondation profonde < 20m² : DP
Surélévée et/ou avec fondations profondes > 20m² : PC

GARAGE OU CARPORT

< 5m² : aucune formalité
< 20m² : DP
> 20m² : PC

PORTAIL MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE DP

EXTENSION MAISON, VÉRANDA, TERRASSE COUVERTE

< 5m² : aucune formalité
< 20m² : DP
⚠ cas particulier
de 20m² à 40m² en zone U du PLU :
• maison inférieur à 150m² après travaux } DP
• maison déjà supérieur à 150m² avant travaux } DP
> 20m² et maison dépassant les 150m² = PC avec architecte

PISCINE

< 10m² non couverte : aucune formalité
< 100m² couverte : DP
< 100m² avec couverture < 1,80m de haut : DP
> 100m² et/ou 1,80m de haut : PC



La fibre optique a été déployée par la société XpFibre dans le haut de la vallée dans les villages entre Lauw et Sewen. Ce sont plus de 3 600 logements et locaux professionnels éligibles à la fibre ! Le second déploiement commencera mi-décembre et concernera les communes de Senheim et Guewenheim à Burnhaupt-le-Haut et le Bas ainsi que dans l'ensemble du vallon du Soultzbach.

Le raccordement vers les habitations est assuré par l'opérateur de votre choix, en aucun cas un opérateur n'a d'exclusivité dans la vallée.

Technologie ultra moderne, la fibre propose des débits parmi les plus élevés du marché, permettant de répondre à l'explosion des usages, aux services toujours plus innovants et à la convergence des contenus.

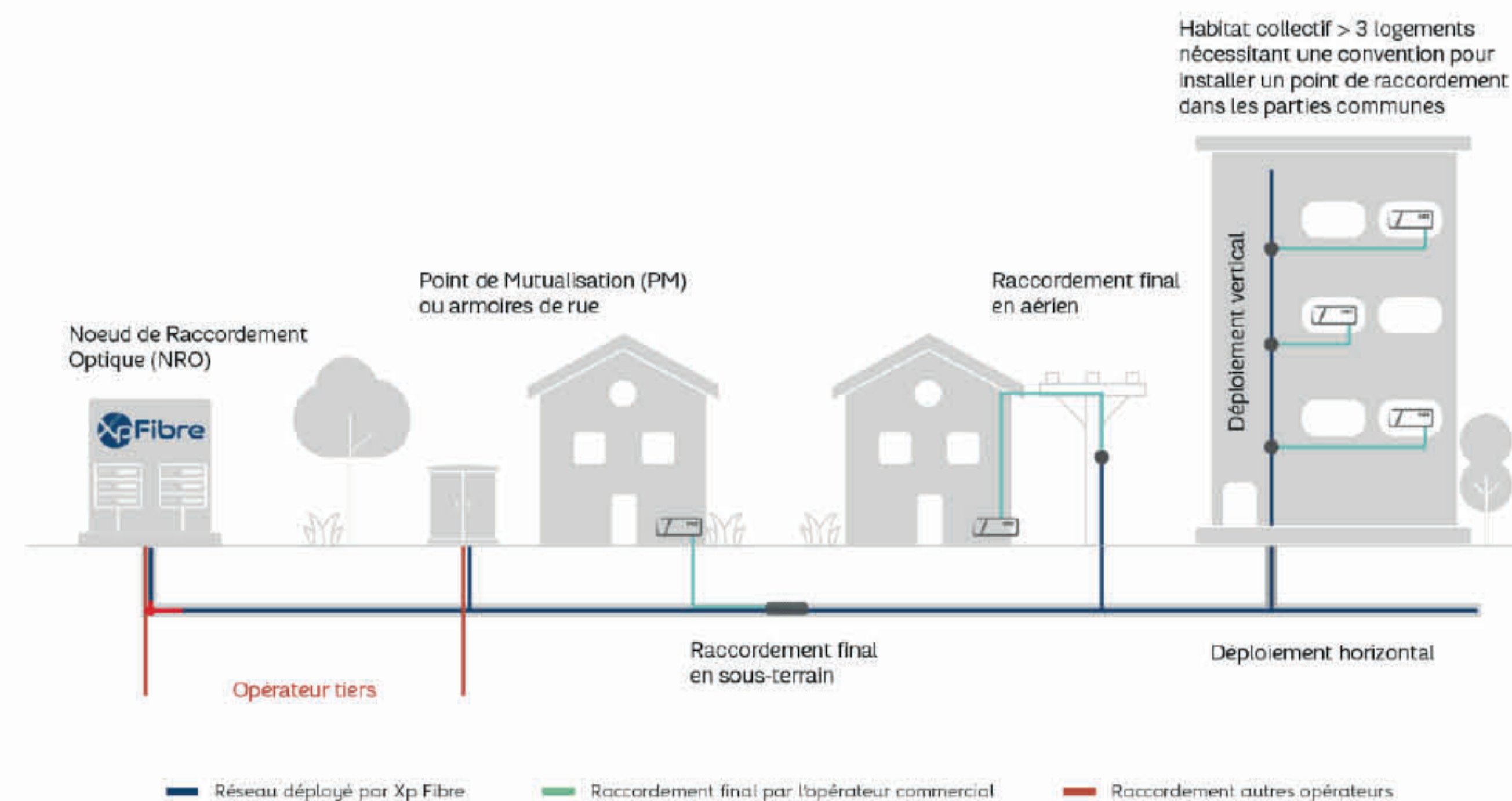
Avec la fibre, vous pouvez :

- * Télétravailler dans les meilleures conditions
- * Télécharger un film HD (1,5 Go) en 12 secondes (contre 11 minutes en ADSL)
- * Jouer en réseau et prendre ses adversaires de vitesse
- * Mettre en ligne une centaine de photos en 5 secondes (contre 3 minutes en ADSL)
- * Recevoir des contenus en définition optimale 4K sur son écran TV

Pour recevoir la fibre directement chez vous, il vous suffit de contacter l'opérateur de votre choix et de souscrire un abonnement (un nouveau ou un renouvellement), des options vous seront proposées (répartiteur pour augmenter le débit en fonction de votre habitation, un second décodeur pour vos autres téléviseurs...) et un technicien passera vous installer la fibre.



SCHÉMA EXPLICATIF DU DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE EN ZONE MOYENNEMENT DENSE



Pour toutes vos questions liées à l'infrastructure fibre : <https://xp fibre.com>

Contact : Delphine PERNOT, directrice 03 89 38 81 75 dpernot@cc-vallee-doller.fr

↳ Informatique : écrans dans les écoles



Afin d'améliorer les conditions de travail de nos enfants, les élus de la Communauté de Communes ont décidé d'équiper les écoles de la vallée de la Doller et du Soultzbach d'écrans interactifs.

Parce qu'investir pour nos enfants, c'est investir pour l'avenir, les élus ont souhaité développer ce matériel moderne et plus économe en énergie, afin de renforcer l'apprentissage des écoliers.

Le montant de cette nouvelle opération s'élève à **200 000€ HT**, subventionnée à **60% par l'État**.

La société Telmat ainsi que le technicien informatique de la Communauté de Communes ont installé **55 écrans et 80 ordinateurs fixes et portables en 6 semaines dans les écoles**.

Les instituteurs ont pu suivre une formation pour maîtriser l'outil et travailler dans les meilleures conditions.

↳ Contact : Delphine PERNOT, directrice 03 89 38 81 75 dpernot@cc-vallee-doller.fr

↳ Mobilité

La Communauté de Communes est devenue Autorité Organisatrice de Mobilité, concernant toutes les formes de mobilités (sauf le transport scolaire, confié à la Région Grand Est) ; pour cela et depuis le 1^{er} octobre 2022, un agent chargé de mission mobilité a été recruté.

Il s'agit de Florian SPAETY, qui aura la tâche de développer ce service à travers la vallée.



Sécurisation de la piste cyclable Lauw-Masevaux avec le démarrage des travaux en 2023 dans le village de Lauw et en 2024 entre Lauw et Masevaux.



Covoiturage avec la mise en place de lignes régulières vers Mulhouse, avec la phase de test ayant débuté mi-octobre pour les conducteurs en premier et suivi par les passagers d'ici la fin de l'année.

Partenariats et comité à mettre en place pour l'étude de futurs projets.

↳ Contact : Florian SPAETY, chargé de mission mobilité 03 89 38 81 75 fspaety@cc-vallee-doller.fr

↳ Service à la population

Animations été : Cette année encore la collectivité a collaboré avec les communes de la vallée de la Doller et du Soultzbach et l'association Créaliance afin de proposer un programme d'animations été pour les enfants. En moyenne plus de **80 animations** étaient proposées (sport, bricolage, pêche, jeux de société, couture...) ainsi que des séjours nature et des accueils vacances en juillet et août.

↳ Contact : Thierry CIAVARELLA, chargé de mission services à la population
03 89 38 81 75 t.ciovarella@cc-vallee-doller.fr

↳ Économie

Zones d'activités :

La Communauté de Communes dispose de 6 zones d'activités qui font la force économique de toute la vallée. Afin d'améliorer leur visibilité, une nouvelle signalétique a été installée. Un grand totem et des panneaux à chaque carrefour ont été posés afin d'améliorer la circulation.



La viabilisation de terrains de la Communauté de Communes permettra de continuer la dynamique industrielle en y accueillant de nouvelles entreprises et aussi de créer de l'emploi dans notre bassin de vie.

Secteurs d'activités des zones de la vallée :

- **ZAC aux Portes de Masevaux** : literie, automobile, chauffage
- **ZA Abbaye** : boiserie, métallurgie, charpente, comptabilité
- **ZI Doller** : débit de boisson, emballages, vitrerie, automobile, aménagement de second œuvre, agroalimentaire, livraison/transport, électronique, industrie
- **ZA de Burnhaupt-le-Haut** : câble, stockage, restauration, automobile, charpente, circuits imprimés, commerces
- **ZA Soppe-le-Bas** : esthétique/tatoueur, fromagerie, pisciniste, transport, automobile, matériaux de construction, industrie
- **ZA Burnhaupt-le-Bas** : construction, automobile, industrie, activités financières et assurance



↳ Contact : Manon GHILARDI, chargée de mission économie 03 89 38 81 75 mghilardi@cc-vallee-doller.fr

Commerces

Mon Centre-Bourg A un Incroyable Commerce : Dans le but de redynamiser le centre-bourg, la Communauté de Communes et la Ville de Masevaux-Niederbruck ont organisé, en partenariat avec Auxilia Conseil, l'évènement national « MCBAIC ».

Les élus ont souhaité réaliser ce 1^{er} concours de création et d'accélération de commerces et d'artisanat, dans le cadre de Petites villes de demain.

Le challenge fut important, car il regroupait des porteurs de projets, des coachs, des experts en création d'entreprises, des équipiers et des propriétaires de locaux vacants.

Ce marathon créatif de 36h a permis à 11 candidats de bénéficier de conseils et d'aides sur leur projet commercial. Les équipes constituées de coachs et d'équipiers ont travaillé sur un business plan et les candidats ont dû présenter leur projet devant un jury de professionnels et d'élus.

La logistique et les supports de communication ont été assurés par les agents de la Communauté de Communes.



Le résultat fut très satisfaisant car de nouveaux commerces ont déjà ouvert leurs portes et d'autres suivront. Une boutique de fleurs « L'atelier de Pot'line » (candidate pour la finale nationale à Paris en janvier 2023), une épicerie fine « Les Trésors du Terroir », une librairie, un restaurateur/traiteur « Ho'plats Gourmands », un restaurateur/gîtes « L'Hostellerie Alsacienne ».

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter Manon GHILARDI.

Contact : Manon GHILARDI, chargée de mission économie 03 89 38 81 75 mghilardi@cc-vallee-doller.fr

Inauguration : salle de sports Masevaux-Niederbruck



Le Président, Christophe BELTZUNG, a souhaité en mémoire de Roger GAUGLER, Président de la Communauté de Communes de 2002 à 2014, renommer la salle de sport à Masevaux-Niederbruck. Un geste symbolique mais fort pour honorer tout le travail réalisé par l'ancien Président au sein de la collectivité durant toutes ces années.

Sa famille, ses amis, ses proches et élus se sont rassemblés le 26 juin pour dévoiler la nouvelle plaque du bâtiment, qui porte désormais le nom de « **Complexe Sportif Roger Gaugler** ».

Travaux

Afin d'améliorer les conditions d'accès et d'utilisation des infrastructures, les élus de la Communauté de Communes ont décidé de réaliser d'importants travaux tout au long de l'année.

VOIRIE : des travaux d'enrobés ont été réalisés dans le domaine de l'Abbaye pour un montant de 18 000€ et dans la zone artisanale du Pont d'Aspach à Burnhaupt-le-Haut pour un montant 5 000€.

Une réfection de la zone piétonne a été réalisée sur la passerelle à Burnhaupt-le-Haut à hauteur de 20 000€.

LED : un changement des ampoules LED a été effectué dans la grande salle du complexe sportif de Burnhaupt-le-Haut.

ALSH : Les travaux du nouveau périscolaire de Burnhaupt-le-Bas ont démarré.

Au total, 20 lots ont été attribués pour un montant de 3 millions d'euros HT, subventionnés à 30% par l'État et la Région.



PISCINE : d'important travaux de mise aux normes de l'accueil de la piscine intercommunale vont être réalisés à partir de septembre 2023.

L'accueil et les vestiaires vont être réaménagés, un espace de vie créé pour les maîtres-nageurs et aménagement de l'espace extérieur et la terrasse.

Tout sera mis en œuvre pour que ces travaux n'impactent pas l'ouverture de ce service.



Ces procédures, comme tous les marchés publics ont été suivies par Pascale ROGG, acheteur public depuis juin 2022.

Contact : Pascale ROGG, acheteur public 03 89 38 81 75 progg@cc-vallee-doller.fr

Contact : Alexandre BAUMONT, responsable technique 03 89 38 81 75 a.baumont@cc-vallee-doller.fr

📍 Petites villes de demain

Petites villes de demain : Un programme dédié aux territoires ruraux pour accompagner les projets.



La Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach en partenariat avec la Ville de Masevaux-Niederbruck, ont adhéré au programme « **Petites Villes de Demain** ».

Ce dispositif a pour objectif de renforcer les équipements et les services structurants et durables de notre intercommunalité. L'intérêt de ce programme est notamment d'apporter les outils, les moyens techniques et financiers nécessaires à la définition et à la mise en œuvre d'un projet de revitalisation.

Les projets soutenus dans le cadre de « Petites villes de demain » devront :

- S'inscrire dans une logique de territoire ;
- Toucher à une multitude de thématiques (revitalisation des commerces, mobilités, développement durable, habitat, etc.) et qu'ils soient conçus comme des projets à long-terme ;
- Apporter des solutions innovantes au service des projets de la collectivité ;



agence nationale
de la cohésion
des territoires

Pour exemple, l'opération « Mon Centre-Bourg A un Incroyable Commerce » (MCBAIC) qui s'est déroulée le 3 & 4 juin 2022 a permis de répondre à l'enjeu de revitalisation du centre-bourg, en accueillant de nouveaux commerçants dans les espaces vacants du centre-ville.

L'ensemble des projets de la collectivité seront regroupés dans un document cadre appelé « Opération de Revitalisation du Territoire » (ORT) prévu pour 2023. Cette ORT permettra de mettre en œuvre d'avantage d'actions qui répondent aux enjeux de la collectivité.



* Ce programme d'appui est élaboré en partenariat avec les collectivités territoriales, la Banque des Territoires, l'ANAH, les chambres consulaires, et de nombreux autres partenaires publics, associatifs et privés qu'ils soient déjà signataires ou non de la lettre d'engagement de contribuer au programme.

📞 Contact : Elsa NORTH responsable développement 03 89 38 81 75 e.north@cc-vallee-doller.fr

📍 Culture et sports

Lecture publique : suite à l'arrêt du bibliobus et dans l'attente de la création d'un pôle culturel, un nouveau service a été mis en place par la Communauté de Communes en partenariat avec la Collectivité Européenne d'Alsace. Un espace dédié à la lecture sera aménagé dans les locaux de la Communauté de Communes, avec un service de prêt de plus de 700 000 livres, BD, CD, DVD, textes lus...et mis à disposition des habitants.

Le principe est simple et totalement gratuit :



www.bibliotheque.alsace.eu

📞 Contact : Pascale BEGUE, chargée d'accueil 03 89 38 81 75 pbegue@cc-vallee-doller.fr

Fête des sports et des loisirs : après deux années de crise sanitaire, la « Fête des Sports et des Loisirs » a enfin pu être organisée conjointement avec la ville de Masevaux-Niederbruck le dimanche 26 juin 2022.

Plus d'une vingtaine d'associations ont présenté leurs disciplines. Tout au long de la journée, plus de 250 enfants et parents ont pu découvrir par le biais d'ateliers, les différentes activités proposées.

📞 Contact : Isabelle UHLEN, gestionnaire des associations 03 89 38 81 75 uhlen@cc-vallee-doller.fr



• NAISSANCES •



LARUE Apolline Christine
le 15 février



KESSLER HATTON Diane Grace Kelly le 10 août



LÉ MARIE Luka
le 4 septembre



GRANDJEAN Andrea
le 16 septembre

• CÉLÉBRATION RÉPUBLICAINE •

THEVENIN Thomas



• MARIAGES •

M. TSCHAEN Thierry et Mme LAUXMANN Chantal



M. WENTZEL Guillaume et Mme BRISWALTER Laetitia



• DÉCÈS •

- Mme HIRTH Anne-Marie le 16 avril
- Mme KESSLER Marie Rose le 03 juillet
- M. RIFFLY Jean le 03 août

• ARRIVÉES •

- Mme CONREAUX Rachel et sa fille Anaïs
- M. JAUTARD Sébastien et Mme FAYARD Mélanie et leur fils Mael
- M. LEHMANN Hugo
- M. RADET Christophe et Mme GEBEL Nathalie

- M. DERYCKE Guillaume
- M. GRANDJEAN Emilien
- M. CASULA et Mme MEY

• ANNIVERSAIRES •

Mme BATTMANN Monique
85 ans le 8 février



Mme HUTTENSCHMITT Suzanne
80 ans le 13 mai



Mme WALTER Fernande
90 ans le 5 juin



M. ERNST Jean-Jacques
85 ans le 4 juillet

• NOCES DE DIAMANT •



M. LIMACHER Roger
95 ans le 9 juillet

Charles et Eliane
ROLL



M. HEPPELER Dieter
85 ans le 6 août

GUIDE PRATIQUE des BioDéchets



1^{ER} JANVIER 2023

C'est parti pour la collecte des déchets alimentaires

Financé par : **SMICTOM** DE LA ZONE SOUS-VOGIEENNE

ATTENTION

Avec ce nouveau service, la collecte des déchets ménagers (bac gris) ne se fera qu'une fois tous les 15 jours ! Les jours de collecte changent également.



Où trouver vos sacs kraft biodegradables ?

100 sacs vous seront remis au lancement de la collecte permettant de tenir environ 1 année. En cas de besoin complémentaire, les sacs sont disponibles au :

Smictom ZSV
40 B avenue Jean Moulin
90 110 ROUGEMONT-LE-CHÂTEAU
et dans les mairies volontaires.



SMICTOM DE LA ZONE SOUS-VOGIEENNE

40 B avenue Jean Moulin
90 110 ROUGEMONT-LE-CHÂTEAU
Té : 03 84 54 69 44
Fax : 03 84 22 28 49

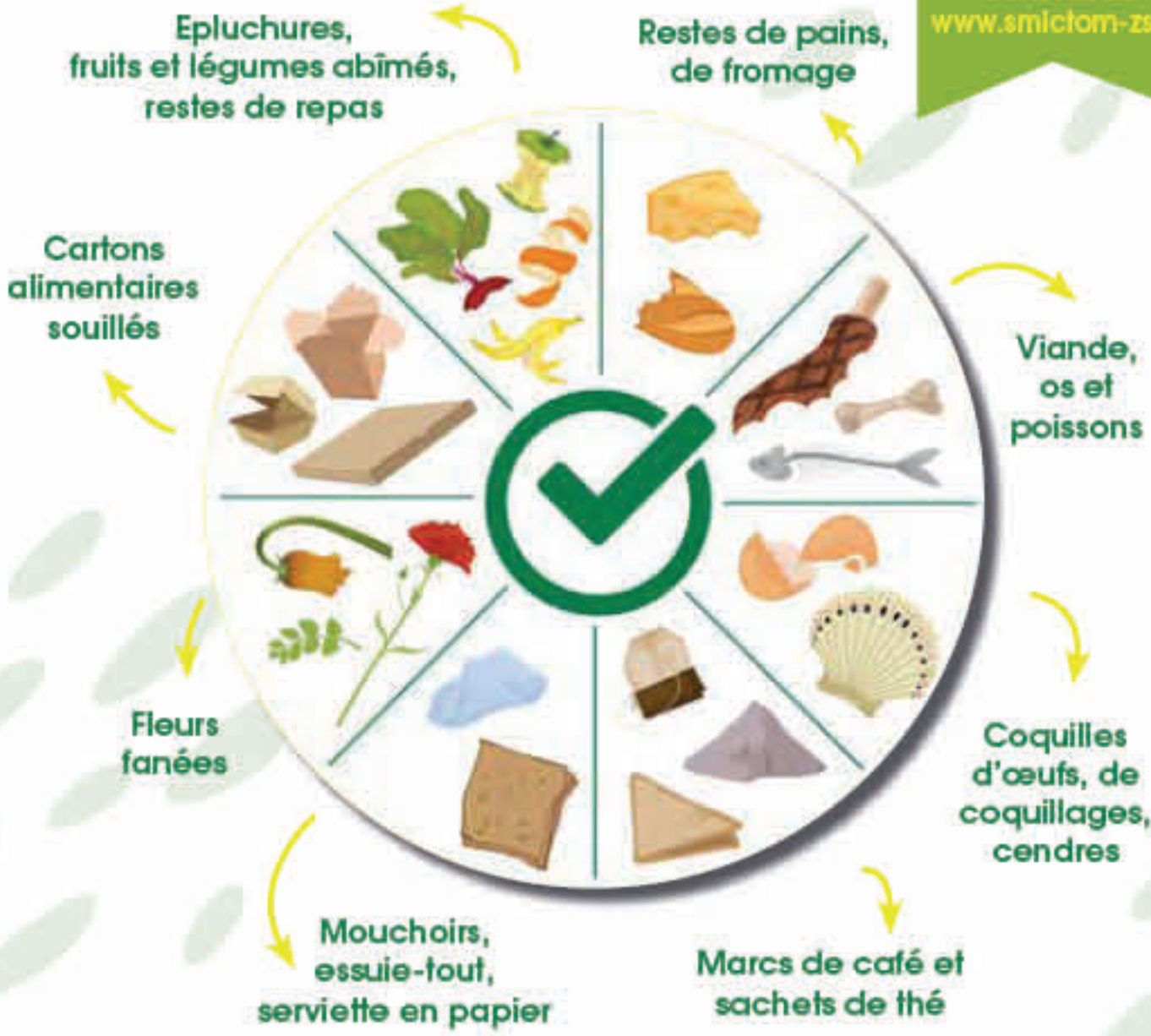
secretariat.smictom-zsv@orange.fr
redevance.smictom-zsv@orange.fr
www.smictom-zsv.fr

Des questions, besoin de conseil ?

- **Téléphone :** 03 84 54 69 44
- **Courriel :** biodechets.smictom.zsv@orange.fr
- **Site Internet :** www.smictom-zsv.fr
Rubrique : que faire de mes déchets/les biodechets



De quels déchets parlons-nous précisément ?



Déchets refusés : Déchets de jardin, litières, vaisselles jetables, serviettes hygiéniques, couches, lingettes, emballages non biodegradables, produits chimiques

Le tri et la valorisation des déchets alimentaires, vous le faites déjà !

Vous avez déjà un composteur ! Pas de problème, cette nouvelle collecte est complémentaire. Vous pouvez y déposer vos restes de repas en sauce, les os, les arêtes, agrumes...

En pratique comment faire ?

Le Smictom met à votre disposition :
- 1 bioseau
- 100 sacs kraft biodegradables
- 1 mémotri

Compris dans votre redevance incitative

Et ensuite ...

1 Dans ma cuisine je dépose mes épluchures et autres restes de repas dans le sac biodegradable de mon bioseau. Le bioseau est aéré ce qui permet d'assécher les biodechets.

2 Je vais déposer mon sac biodegradable au point d'apport volontaire près de chez moi.

BONNE PRATIQUE !
Pensez à mettre le buvard au fond du sac

MODE D'EMPLOI de la borne



Un nouveau point d'apport volontaire **DISPONIBLE 24h/24 - 7j/7**



Dès le 1^{er} janvier 2023, retrouvez la totalité des points de collecte des biodechets:

www.smictom-zsv.fr
03 84 54 69 44



DE LA ZONE SOUS-VOGIEENNE

CALENDRIER 2023 DES COLLECTES

ORDURES MÉNAGÈRES Passage du camion de collecte une fois tous les 15 jours, seuil minimal de 12 levées / an facturé dans la Redevance Incitative maintenu

ATTENTION CHANGEMENT DES JOURS ET DES FRÉQUENCES DE COLLECTE

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES TOUTS LES 15 JOURS

| | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI |
|------------------------------|--|--|---|--|
| SEMATAINE A (IMPAIRE) | AUXELLES-HAUT, AUXELLES-BAS, LACHAPELLE-SOUS-CHAUX, VESCEMONT, RIERVESCÉMONT, LEPUIX | ROUGEGOUTTE, GIROMAGNY, GROSAGNY | MASEVAUX-NIEDERBRÜCK, WEGSCHEID, SICKERT | CHAUX |
| SEMATAINE B (PAIRE) | PETITMAGNY, RONCHAMP, CLAIREGOUTTE, FREDERIC-FONTAINE | BOURG-SOUS-CHÂTELET, ST GERMAIN-LE-CHÂTELET, ROMAGNY-SOUS-ROUEMONT, SENTHEIM, ETEUFFONT | LACHAPELLE-SOUS-ROUEMONT, GUEWENHEIM, FRAHIER-CHATEBIEU, ERREVET | LE HAUT-SOULTZBACH, SOPPE-LE-BAS, PLANCHER-LES-MINES, PLANCHER-BAS, LAUV, FELON, LEVAL, PETITEFONTAINE |
| LUNDI | SEWEN, DOLLEREN, KIRCHBERG, LAMADELEINE, ROUGEMONT-LE-CHÂTEAU, RIMBACH, OBERBRÜCK, ANJOUTEY | 2 janvier, 16 janvier, 30 janvier, 13 février, 27 février, 13 mars, 27 mars, 10 avril, 24 avril, 8 mai, 22 mai, 5 juin, 19 juin, 3 juillet, 17 juillet, 31 juillet, 14 août, 28 août, 11 septembre, 25 septembre, 9 octobre, 23 octobre, 6 novembre, 20 novembre, 4 décembre, 18 décembre. | 4 janvier, 18 janvier, 1er février, 15 février, 1er mars, 15 mars, 29 mars, 12 avril, 26 avril, 10 mai, 24 mai, 7 juin, 21 juin, 5 juillet, 19 juillet, 13 septembre, 27 septembre, 11 octobre, 25 octobre, 8 novembre, 22 novembre, 6 décembre, 20 décembre. | 6 janvier, 20 janvier, 3 février, 17 février, 3 mars, 17 mars, 31 mars, 14 avril, 28 avril, 12 mai, 26 mai, 9 juin, 23 juin, 7 juillet, 21 juillet, 4 août, 18 août, 1er septembre, 15 septembre, 29 septembre, 13 octobre, 27 octobre, 10 novembre, 24 novembre, 8 décembre, 22 décembre. |
| MARDI | CHAMPAGNEY, ECHAVANNE | 10 janvier, 24 janvier, 7 février, 21 février, 7 mars, 21 mars, 4 avril, 18 avril, 2 mai, 16 mai, 30 mai, 13 juin, 27 juin, 11 juillet, 25 juillet, 8 août, 22 août, 5 septembre, 19 septembre, 3 octobre, 17 octobre, 31 octobre, 14 novembre, 28 novembre, 12 décembre, 26 décembre. | 12 janvier, 26 janvier, 9 février, 23 février, 8 mars, 22 mars, 6 avril, 20 avril, 4 mai, 18 mai, 1er juin, 15 juin, 29 juin, 13 juillet, 27 juillet, 10 août, 24 août, 7 septembre, 21 septembre, 5 octobre, 19 octobre, 2 novembre, 16 novembre, 30 novembre, 14 décembre, 28 décembre. | 13 janvier, 27 janvier, 10 février, 24 février, 10 mars, 24 mars, 7 avril, 21 avril, 5 mai, 19 mai, 2 juin, 16 juin, 30 juin, 14 juillet, 28 juillet, 11 août, 25 août, 8 septembre, 22 septembre, 6 octobre, 20 octobre, 3 novembre, 17 novembre, 1er décembre, 15 décembre, 29 décembre. |

BAC ORDURES MÉNAGÈRES COLLECTE EN PORTE À PORTE

Attention : modification de la périodicité de collecte

Collecte tous les 15 jours, même lors de jours fériés sauf 1^{er} mai, 25 décembre
Bac à présenter couvercle fermé et sans sac à côté



DANS MON BAC À ORDURES MÉNAGÈRES, JE JETTE :

Gobelets, assiettes et couverts en plastique et carton

Les papiers spéciaux, les absorbants

Les objets en plastique qui ne sont pas des emballages

Les couches



SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES DE LA ZONE SOUS-VOGIEENNE
40B avenue Jean Moulin • 90 110 Rougemont-Le-Château • Tél. 03 84 54 69 44 / Fax 03 84 22 28 49
secretariat.smictom-zsv@orange.fr / redevance.smictom-zsv@orange.fr • www.smictom-zsv.fr



AVEC MOINS DE DÉCHETS, JE VIS MEILLEUR.

COLLECTE SÉLECTIVE TOUTS LES 15 JOURS

| LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI |
|---|--|--|--|--|
| <i>SEMAINE A (IMPAIRS)</i> | | | | |
| AUXELLES-HAUT, FREDERIC-FONTAINE, CLAIREGOUTTE, LEPUUX, VESCEMONT, RIERVESC-EMONT | RONCHAMP, LAMADELEINE, ROMAGNY-SOUS-ROUGEMONT, FELON | LACHAPPELLE-SOUS-ROUGEMONT, ANJOUTEY, ROUGEMONT-LE-CHÂTEAU | OBERBRÜCK, SICKERT, WEIGSCHEID, RIMBACH DOLLEREN, SEWEN | MA SEVAUX- NIEDERBRUCK KIRCHBERG,, ETUEFFONT, SAINT GERMAIN-LE-CHÂTELET, PETITMAGNY, BOURG-SOUS-CHÂTELET |
| 2 janvier, 16 janvier, 30 janvier, 13 février, 27 février 13 mars, 27 mars, 10 avril, 24 avril, 8 mai, 22 mai, 5 juin, 19 juin, 3 juillet, 17 juillet, 31 juillet 14 août, 28 août, 11 septembre, 25 septembre, 9 octobre, 23 octobre, 6 novembre, 20 novembre, 4 décembre, 18 décembre. | 3 janvier, 17 janvier, 31 janvier, 14 février, 28 février 14 mars, 28 mars, 11 avril, 25 avril, 9 mai, 23 mai, 6 juin, 20 juin, 4 juillet, 18 juillet, 1 août, 15 août, 29 août, 12 septembre, 26 septembre, 10 octobre, 24 octobre, 7 novembre, 21 novembre, 5 décembre, 19 décembre. | 4 janvier, 18 janvier, 1er février, 15 février, 1er mars, 15 mars, 29 mars, 12 avril, 26 avril, 10 mai, 24 mai, 7 juin, 21 juin, 5 juillet, 19 juillet, 2 août, 16 août, 30 août, 13 septembre, 27 septembre, 11 octobre, 25 octobre, 8 novembre, 22 novembre, 6 décembre, 20 décembre. | 5 janvier, 19 janvier, 2 février, 16 février, 2 mars, 16 mars, 30 mars, 13 avril, 27 avril, 11 mai, 25 mai, 8 juin, 22 juin, 6 juillet, 20 juillet, 3 août, 17 août, 31 août, 14 septembre, 28 septembre, 12 octobre, 26 octobre, 9 novembre, 23 novembre, 7 décembre, 21 décembre | 6 janvier, 20 janvier, 3 février, 17 février, 3 mars, 17 mars, 31 mars, 14 avril, 28 avril, 12 mai, 26 mai, 9 juin, 23 juin, 7 juillet, 21 juillet, 4 août, 18 août, 1er septembre, 15 septembre, 29 septembre, 13 octobre, 27 octobre, 10 novembre, 24 novembre, 8 décembre, 22 décembre. |
| <i>SEMAINE B (PAIRS)</i> | | | | |
| FRAHIER-CHATEBIER, ECHAVANNE, PLANCHER-BAS | CHAMPAGNEY, GROSMAGNY, ROUGEOUTTE | ERREVET, LACHAPPELLE-SOUS-CHAUX LEVAL, PETITFONTAINE, GUEWENHEIM, SENTHEIM | GIROMAGNY, LAUW, LE-HAUT- SOULTZBACH, SOPPEL-LA-BAS | PLANCHER-LES-MINES, AUXELLES-BAS, CHAUX |
| 9 janvier, 23 janvier, 6 février, 20 février, 6 mars, 20 mars, 3 avril, 17 avril, 15 mai, 29 mai, 12 juin, 27 juin, 10 juillet, 24 juillet, 7 août, 21 août, 4 septembre, 18 septembre, 2 octobre, 16 octobre, 30 octobre, 13 novembre, 27 novembre, 11 décembre, | 10 janvier, 24 janvier, 7 février, 21 février, 7 mars, 21 mars, 4 avril, 18 avril, 2 mai, 16 mai, 30 mai, 13 juin, 27 juin, 11 juillet, 25 juillet, 8 août, 22 août, 5 septembre, 19 septembre, 3 octobre, 17 octobre, 31 octobre, 14 novembre, 28 novembre, 12 décembre, 26 décembre. | 11 janvier, 25 janvier, 8 février, 22 février, 8 mars, 22 mars, 5 avril, 19 avril, 3 mai, 17 mai, 31 mai, 14 juin, 28 juin, 12 juillet, 26 juillet, 9 août, 23 août, 6 septembre, 20 septembre, 4 octobre, 18 octobre, 1er novembre, 15 novembre, 29 novembre, 13 décembre, 27 décembre. | 12 janvier, 26 janvier, 9 février, 23 février, 9 mars, 23 mars, 6 avril, 20 avril, 4 mai, 18 mai, 1er juin, 15 juin, 29 juin, 13 juillet, 27 juillet, 10 août, 24 août, 7 septembre, 21 septembre, 5 octobre, 19 octobre, 2 novembre, 16 novembre, 30 novembre, 14 décembre, 28 décembre | 13 janvier, 27 janvier, 10 février, 24 février, 10 mars, 24 mars, 7 avril, 21 avril, 5 mai, 19 mai, 2 juin, 16 juin, 30 juin, 14 juillet, 28 juillet, 11 août, 25 août, 8 septembre, 22 septembre, 6 octobre, 20 octobre, 3 novembre, 17 novembre, 1er décembre, 15 décembre, 29 décembre |



Un doute ? Téléchargez l'application "Guide du tri" en scannant le QR code suivant :



RAPPEL

Vider les emballages, les aplatis et ne pas les imbriquer les uns dans les autres, bien fermer le sac, soigner la veille au soir

NE PAS METTRE DANS CE SAC :

Bouteilles et bocaux en verre, objets en plastique qui ne sont pas des emballages ordures ménagères, caouches, emballages ayant contenus des produits toxiques, es-sui-tout, mouchoirs.

SACS JAUNES

COLLECTE EN PORTE À PORTE



Collecte tous les 15 jours, même lors de jours fériés sauf 1^{er} mai et 25 décembre

Aucune limitation en nombre pour le tri sélectif

DANS MON SAC JAUNE TRANSPARENT, JE DÉPOSE EN MÉLANGE :

• Tous les emballages en plastique (bouteilles, flacons, barquettes et pots alimentaires en plastique et en polystyrène, films, blisters...)



• Tous les emballages en métal (conserves, canettes, barquettes, aérosols, couvercles de bocaux)

• Tous les papiers (journaux, magazines, prospectus, cahiers, livres, enveloppes)

• Tous les cartons (emballages, briques alimentaires, petits cartons)

• Les gros cartons doivent être déposés prioritairement en déchèterie ou avec les sacs de tri, obligatoirement pliés et ficelés (volume inférieur à 0,5m³) sans quoi ils seront refusés.

Branchements d'eau : Un nouveau règlement sur les nouveaux branchements d'eau entrera en vigueur à compter du 01 01 2023

Forêt : en raison du dépérissement forestier et de la présence de très nombreux arbres secs fragilisés l'accès en forêt reste très dangereux. En effet, après chaque fort coup de vent ou chute de neige, les arbres, les cimes ou des branches peuvent casser ou tomber. Des panneaux signalant le danger sont mis en place sur les axes principaux. La municipalité fait appel à votre bon sens pour le bien-être de tout un chacun. La commune se réserve le droit d'interdire l'accès sur le ban communal ou sentier par arrêté municipal et dégage toute responsabilité en cas de non-respect de cet arrêté.

Réservation salle : la réservation de la salle se fait par l'envoi d'un mail à : « sallesickert@gmail.com »

Anniversaire : si vous ne voulez pas que votre anniversaire soit publié dans le journal, merci de le signaler en mairie dès début d'année.

Pièces d'identité : le renouvellement de vos pièces d'identité se fait en mairie de Masevaux et uniquement sur rendez-vous.

Ordures ménagères, rappel : les nappes et serviettes en papier ne doivent pas être jetées dans la poubelle jaune mais dans la poubelle grise et les bouteilles plastiques ne doivent pas être compressées.

Cartouches encre : vos cartouches vides peuvent être déposées à la mairie et sont recyclées pour l'association « vivre avec Parkinson »

Nouveaux horaires mairie : à compter du 01.01.2023

- Lundi :** 9h - 11h30 et 17h30 - 19h
- Mercredi :** 9h - 11h30
- Jeudi :** 14h - 17h30
- Vendredi :** 9h - 11h30





Joyeuses fêtes de fin d'année...



HORAIRES MAIRIE :

Lundi : 9h à 11h30 et 17h30 à 19h

Mercredi : 9h30 à 11h30

Jeudi : 14h à 17h30

Vendredi : 9h30 à 11h30

03 89 82 40 85